

# Avis Technique 13/17-1378\_V2

Annule et remplace l'Avis Technique 13/17-1378\_V1

*Isolation phonique sous  
carrelage  
Sound insulation under tiles*

---

## 586 Lankophonic plak+

---

**Titulaire :** Société ParexGroup  
19 Place de la Résistance – CS 50053  
FR-92445 Issy les Moulineaux Cedex  
  
Tél. : 01 41 17 20 00  
Fax : 01 41 17 19 55  
Internet : [www.parexgroup.com](http://www.parexgroup.com)

**Groupe Spécialisé n° 13**

Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Publié le 18 février 2019



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques  
d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

---

Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : [www.ccfat.fr](http://www.ccfat.fr)

**Le Groupe Spécialisé N° 13 « Procédés pour la mise en œuvre des revêtements » de la Commission chargée de formuler les Avis techniques a examiné le 20 septembre 2018, le procédé pour isolation phonique sous carrelage 586 LANKOPHONIC PLAK+ présenté par la Société ParexGroup. Il a formulé sur ce procédé, l'Avis Technique ci-après qui annule et remplace l'Avis Technique 13/17-1378\_V1. Cet Avis a été formulé pour des utilisations en France européenne.**

## 1. Définition succincte

### 1.1 Description succincte

586 LANKOPHONIC PLAK+ est un procédé complet d'isolation phonique sous carrelage en sol intérieur sur plaque acoustique mince, en vue d'améliorer l'isolation aux bruits d'impact.

Il est destiné aux travaux en neuf ou en rénovation dans les locaux P3 au plus sans siphon de sol.

Le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ associe :

- La plaque insonorisante 586 LANKOPHONIC PLAK+ : plaque en fibres de polyester recouverte d'un feutre,
- La bande de pontage,
- La BANDE PERIPHERIQUE de désolidarisation,
- La TRAME LANKOPHONIC : l'usage de cette trame est systématique sauf pour le mortier colle 554 PROLI FLUIDE RAPIDE en locaux P2 (cf. tableau 3 du Dossier Technique établi par le demandeur),
- COLLE A PLAK : colle pour fixer les plaques insonorisantes
- Le Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT en local humide dans le cas de plancher bois ou de chape fluide à base de sulfate de calcium,
- Des profilés de seuils et périphériques,
- Les mortiers colles :
  - 522 PROLIDAL SUPER,
  - 552 PROLI FLUIDE,
  - 554 PROLI FLUIDE RAPIDE,
- Les mortiers de jointoiment 5045 PROLIJOINT SOUPLE, 5046 ELIT et PERFECT COLOR.

L'ensemble du système (plaque + lit de colle) hors carrelage a une épaisseur d'environ 13 mm.

### 1.2 Identification

La Société ParexGroup commercialise le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ en kits pour la réalisation de 15 m<sup>2</sup> ou 60 m<sup>2</sup>, livrés avec :

- les plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+,
- la bande de désolidarisation périphérique LANKOPHONIK,
- le produit de collage des plaques : COLLE A PLAK,
- la trame de renfort TRAME LANKOPHONIC,
- les mortiers colles 522 PROLIDAL SUPER, 552 PROLI FLUIDE, 554 PROLI FLUIDE RAPIDE,
- L'un des mortiers de jointoiment suivants : 5045 PROLIJOINT SOUPLE, 5046 ELIT et PERFECT COLOR.

Une notice informative indique les produits associés ainsi que leur consommation.

Le marquage de la plaque « PAREXLANKO + N° de lot » est indiqué sur la face de la plaque qui doit être collée au sol (cf. figure 9).

## 2. AVIS

### 2.1 Domaine d'emploi accepté

Seuls les locaux intérieurs suivants sont visés :

- Sur supports maçonnés, les locaux classés P2 E2 au plus et les cuisines privatives ainsi que les locaux classés P3, limités aux locaux intérieurs clos et couverts, sans accès direct vers l'extérieur ou jonction directe avec les cuisines collectives et avec les salles de bain classées E3 du fait du risque de débord d'eau consécutif à l'usage ou au nettoyage.
- Sur support bois, en association en local humide avec le système de protection à l'eau sous carrelage 596 PROLICOAT ; les locaux classés P2 E2<sup>1</sup> au plus et les cuisines privatives.

- Sur chape fluide à base de sulfate de calcium, en association en local humide avec le Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT ; les locaux classés P2 E2 au plus et les cuisines privatives ainsi que les locaux classés P3, limités aux locaux intérieurs clos et couverts, sans accès direct vers l'extérieur ou jonction directe avec les cuisines collectives et avec les salles de bain classées E3 du fait du risque de débord d'eau consécutif à l'usage ou au nettoyage.
- Sur anciennes dalles vinyles semi flexibles et ancien carrelage, les locaux classés P2 E2 au plus et les cuisines privatives.  
Les locaux avec joints de dilatation et/ou siphon de sol ne sont pas visés.

### 2.2 Appréciation sur le procédé

#### 2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi.

#### Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

#### Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

#### Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Tous les produits définis au § 2 du Dossier Technique, à l'exception des plaques insonorisantes 586 LANKOPHONIC PLAK+, des bandes de pontage, de la TRAME LANKOPHONIC, de la BANDE PERIPHERIQUE de désolidarisation, disposent d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS).

L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

#### Comportement au feu

Le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

#### Isolation acoustique

Les exigences réglementaires en matière d'isolation acoustique portent sur le niveau de bruits de chocs et l'isolement acoustique aux bruits aériens de l'ouvrage réalisé.

Le niveau de bruit engendré dans le logement par un impact dans ce même logement (sonorité à la marche) ne constitue pas à ce jour une exigence réglementaire.

Afin d'évaluer la contribution de ce procédé au respect de ces exigences, les caractéristiques acoustiques du procédé (mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant) ont été déterminées en laboratoire conformément à la norme NF EN ISO 10140-3 pour le bruit de choc et NF EN ISO 10140-2 pour le bruit aérien (épaisseur de la dalle support en béton : 14 cm).

Nature des carreaux	Dimensions (mm)	$\Delta L_w$ (dB)	$\Delta R_w + C$ lourd (dB)*	N° du rapport d'essai (date)
Grès émaillé U3 P3	330 x 330 x 8	20	0	RE CSTB n° AC16-26065527

\* :  $\Delta R_w + C$  brut =  $R_w + C$  du support plus le procédé -  $R_w + C$  du support seul

<sup>1</sup> Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-cahier du CSTB n° 3782\_V2 juin 2018.

#### Remarque :

La notion de  $\Delta L_w$  est intimement liée à son support de référence et notamment au caractère « lourd » de celui-ci. Dans le cas de plancher léger (exemple : bois), on ne peut pas se baser sur le  $\Delta L_w$  au sens de la norme NF EN ISO 10140-3.

Les performances acoustiques intrinsèques de ce système ont été évaluées en laboratoire. Celles-ci constituent des données nécessaires à l'examen de la conformité d'un bâtiment vis-à-vis de la réglementation acoustique en vigueur (qui porte sur l'ouvrage complet). Il existe à ce jour au moins trois approches permettant le passage entre la performance des systèmes et la performance de l'ouvrage : le calcul (selon NF EN 12354-1 à 5 ; objet du logiciel ACOUBAT) ; le référentiel QUALITEL ou les Exemples de Solutions Acoustiques (publié en mai 2002 par la DHUP).

### Adhérence / Cohésion et résistance aux chocs du revêtement

Les résultats de l'expérimentation en laboratoire ont montré que les plaques 586 LANKOPHONIC PLAK + présentent une cohésion suffisante, et une bonne adhérence au support.

Le système de pose de carrelage préconisé dans le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK + (produits de collage et de jointoiment) assure une adhérence efficace du carrelage et une continuité du revêtement telle que le trafic n'altère pas le mortier de jointoiment.

Il convient de signaler que, d'une façon générale, ce type de procédé introduit une résistance aux chocs des éléments en céramique plus faible que celle de ces mêmes éléments placés en pose scellée. Néanmoins, compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé et de l'obligation qui est faite d'utiliser des carreaux de caractéristiques données (format  $\geq 200 \text{ cm}^2$ , indice P3 minimum), ce procédé présente dans ces conditions une tenue minimale aux chocs normalement suffisante.

### Comportement vis-à-vis du passage à l'eau

Sur support bois et chape à base de sulfate de calcium, l'application sur la sous-couche du Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT dans le cas d'un usage en local E2 ne nuit pas à la bonne tenue du carrelage et protège le support.

#### 2.22 Durabilité

Dans le cadre du domaine d'emploi sus visé, la durabilité de l'ouvrage peut être estimée comme étant au moins d'une dizaine d'années.

#### 2.23 Fabrication et contrôle

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

#### 2.24 Mise en œuvre

Ce système nécessite de respecter les tolérances de planéité du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers. Le non-respect des prescriptions risque d'être la cause de fissuration ou de décollement du carrelage ou de la non obtention des performances acoustiques.

Les plaques 586 LANKOPHONIC PLAK + sont à entreposer à plat.

Le mortier colle 554 PROLIFLUIDE RAPIDE est à durcissement rapide. Il est préconisé de gâcher ces produits par petites quantités (1/2 sacs de 25 kg par exemple) et d'encoller de petites surfaces du support avant d'appliquer les carreaux.

### 2.3 Prescriptions Techniques

#### 2.3.1 Assistance technique de la Société ParexGroup

La Société ParexGroup est tenue :

- d'apporter son assistance technique aux entreprises de pose ainsi qu'aux maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres qui en font la demande,
- d'informer les entreprises applicatrices des points clés de mise en œuvre conformément au paragraphe 6 du Dossier Technique.

Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

#### 2.3.2 Conditions d'emploi et de mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre ci-après indiquées aux paragraphes 4 et 5 du Dossier Technique doivent être respectées impérativement :

- 1) Pose de toutes les cloisons avant la mise en œuvre du procédé.
- 2) Vérification systématique de la planéité des supports pour respecter les tolérances définies au § 4.13 et ragréage si nécessaire.
- 3) Fixation des plaques 586 LANKOPHONIC PLAK + à l'aide de la colle A PLAK bord à bord, avec traitement des interstices résiduels entre plaques - pose droite par rapport aux joints du carrelage.

- 4) Réalisation d'une couche de raidissement dans le cadre de la mise en œuvre du carrelage avec 522 PROLIDAL SUPER, 552 PROLIFLUIDE en locaux P2 et P3 et avec 554 PROLIFLUIDE RAPIDE en locaux P3 uniquement.
- 5) Pose du carrelage après la couche de raidissement si nécessaire en double encollage avec le mortier colle 522 PROLIDAL SUPER et en simple encollage avec 552 PROLIFLUIDE et 554 PROLIFLUIDE RAPIDE, en respectant les consommations en fonction de la surface des carreaux indiquées au tableau 4 du Dossier Technique, de façon à obtenir une couche continue de colle entre la sous couche phonique et le carrelage.
- 6) Fermeture des locaux pour empêcher la circulation aux autres entreprises sur le carrelage avant réalisation des joints et jusqu'au lendemain du jointoiment.
- 7) Désolidarisation de l'ouvrage de toute paroi verticale à l'aide de la BANDE PERIPHERIQUE de désolidarisation (murs, canalisation, huisseries, ...) et d'un mastic 626 SILICONE CARRELEUR (plinthe). Dans les locaux humides, un mastic sanitaire 25E doit être utilisé en périphérie.
- 8) Fractionnement du carrelage aux seuils des portes, tous les 40 m<sup>2</sup> et tous les 8 m linéaire, conformément aux indications du Dossier Technique.

#### Information de l'entreprise de plomberie :

- Le maître d'œuvre doit :
  - d'une part informer, dans les Documents Particuliers du Marché, l'entreprise de plomberie qu'un procédé d'isolation phonique sous carrelage est prévu en sol,
  - d'autre part, indiquer à cette même entreprise la dénomination commerciale exacte de ce procédé dès que ce choix est fait.
- L'entreprise de pose de revêtement de sol doit informer l'entreprise de plomberie directement ou, à défaut, par l'intermédiaire du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage ou du coordinateur du type de procédé mis en œuvre et des principales spécificités liées à ce procédé pour la mise en place des appareils sanitaires par référence à l'Avis Technique.

### Conclusions

#### Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. § 2.1), est appréciée favorablement.

#### Validité

A compter de la date de publication présente en première page et jusqu'au 31 janvier 2021.

Pour le Groupe Spécialisé n° 13  
Le Président

### 3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Révision partielle à la suite de la revue annuelle des familles d'Avis Techniques. Le Groupe Spécialisé n°13 a acté les jurisprudences suivantes :

- Suppression de la liste des locaux P3 en annexe, et ajout d'une phrase précisant les locaux visés en locaux P3 : § 2.1 de la partie Avis et § 1.1 du Dossier Technique établi par le demandeur.

Pour les supports présentant des remontées d'humidité, une protection contre les remontées d'humidité associée à un enduit de sol doit être mise en place.

#### Cas particulier des supports à base de bois

Seuls les supports bois conformes au DTU 51.3 sont visés dans ce document.

De plus, l'attention du Maître d'œuvre est attirée sur le fait que lorsque la réglementation feu et/ou acoustique s'applique à l'ouvrage, il existe une éventuelle incompatibilité avec la mise en place de la ventilation du support bois.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 13

# Dossier Technique

## établi par le demandeur

## A. Description

586 LANKOPHONIC PLAK+ est un procédé complet d'isolation phonique sous carrelage en sol intérieur sur plaque acoustique mince, en vue d'améliorer l'isolation aux bruits d'impact.

Il est destiné aux travaux en neuf ou en rénovation dans les locaux P3 au plus sans siphon de sol.

Le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ associe :

- La plaque insonorisante 586 LANKOPHONIC PLAK+ : plaque en fibres de polyester recouverte d'un feutre,
- La bande de pontage,
- La BANDE PERIPHERIQUE de désolidarisation,
- La TRAME LANKOPHONIC : l'usage de cette trame est systématique sauf pour le mortier colle 554 PROLI FLUIDE RAPIDE en locaux P2 (cf. tableau 3 du Dossier Technique établi par le demandeur),
- COLLE A PLAK : colle pour fixer les plaques insonorisantes,
- Le Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT en local humide dans le cas de plancher bois ou de chape fluide à base de sulfate de calcium,
- Des profilés de seuils et périphériques,
- Les mortiers colles :
  - 522 PROLIDAL SUPER,
  - 552 PROLI FLUIDE,
  - 554 PROLI FLUIDE RAPIDE,
- Les mortiers de jointoiement 5045 PROLIJOINT SOUPLE, 5046 ELIT et PERFECT COLOR.

L'ensemble du système (plaque + lit de colle) hors carrelage a une épaisseur d'environ 13 mm.

### 1. Domaine d'emploi

#### 1.1 Locaux visés

Seuls les locaux intérieurs suivants sont visés :

- Sur supports maçonnés les locaux classés P2 E2 au plus et les cuisines privatives ainsi que les locaux classés P3 (y compris chape fluide à base de sulfate de calcium), limités aux locaux intérieurs clos et couverts, sans accès direct vers l'extérieur ou jonction directe avec les cuisines collectives et avec les salles de bain classées E3 du fait du risque de débord d'eau consécutif à l'usage ou au nettoyage.
- Sur support bois en association en local humide avec le système de protection à l'eau sous carrelage 596 PROLICOAT ; les locaux classés P2 E2<sup>2</sup> au plus et les cuisines privatives.
- Sur chape fluide à base de sulfate de calcium, en association en local humide avec le Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT ; les locaux classés P2 E2 au plus et les cuisines privatives ainsi que les locaux classés P3, limités aux locaux intérieurs clos et couverts, sans accès direct vers l'extérieur ou jonction directe avec les cuisines collectives et avec les salles de bain classées E3 du fait du risque de débord d'eau consécutif à l'usage ou au nettoyage.
- Sur anciennes dalles vinyles semi flexibles et anciens carrelages, les locaux classés P2 E2 au plus et les cuisines privatives.

Les locaux avec joints de dilatation et/ou siphon de sol ne sont pas visés, ni les locaux avec joint de dilatation.

Selon la classification du local et le mortier colle utilisé, il peut être nécessaire de réaliser une couche de raidissement préalablement à la pose du carrelage. Le cas de la pose sans couche de raidissement est limité au cas de locaux P2 avec le mortier-colle 554 PROLI FLUIDE RAPIDE.

Les différentes configurations sont décrites au tableau 3 au § 4.31.

#### 1.2 Supports visés

##### 1.2.1 Support en maçonnerie et plancher béton (travaux neufs ou rénovation)

Supports à base de ciment définis au § 6.1 du NF DTU 52.2 P1-1-3 et son amendement A1 « Cahier des clauses techniques type pour les sols intérieurs et extérieurs », et chapes fluides ciment ou chapes fluides à base de sulfate de calcium sous Avis Technique avec les précisions ou modifications suivantes :

- Les chapes ou dalles désolidarisées sur isolant sont exclues.
- Les planchers chauffants ne sont pas visés.
- Dans le but d'éviter les remontées d'humidité potentielles, la pose directe sur dallage sur terre-plein n'est pas visée, une protection contre les remontées d'humidité associée à un enduit de sol doit être mise en place.
- Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.
- Le dimensionnement du support devra tenir compte de la limitation de la flèche active au sens du BAEL et de la flèche nuisible au sens de l'Eurocode pour les revêtements fragiles (cf. FDP 18717 art.7.4.3(7)).

##### 1.2.2 Support en bois (travaux neufs ou rénovation)

Plancher sur solives ou sur lambourdes, plancher de doublage constitué de panneaux CTB-X ou CTB-H visés par le NF DTU 51.3 avec les précisions suivantes :

- en local E2, le support bois doit être porteur,
- la pose sur support parquet à ossature bois est exclu,
- il est exclu de poser sur un support flexible à la marche,
- la flèche active doit être inférieure à 1/400ème de la portée. Il faut pour cela veiller à ce que l'épaisseur du plancher soit en rapport avec l'entraxe des supports.
- les dimensions du plancher doivent prendre en compte le poids propre de l'ouvrage en fonction du revêtement carrelé choisi (environ 35 à 50 kg/m<sup>2</sup>),
- l'aération de la sous face du plancher doit être maintenue en procédant, le cas échéant, aux aménagements nécessaires. Des exemples de solutions sont exposés dans le CPT « Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Rénovation » (*e-cahier du CSTB* – Cahier 3635\_V2, Novembre 2012).

##### 1.2.3 Dalles vinyles semi flexibles (rénovation)

Seuls les revêtements sur ancien support en maçonnerie et plancher béton sont visés.

##### 1.2.4 Anciens carrelages (rénovation)

Seuls les revêtements sur ancien support en maçonnerie et plancher béton sont visés.

#### 1.3 Revêtements associés

Les carreaux céramiques et pierres naturelles sont ceux définis dans le NF DTU 52.2 P1-2 (P61-204-1-2) « Cahier des critères généraux de choix des matériaux » de surface comprise entre 200 et 2200 cm<sup>2</sup> et qui répondant aux spécifications du tableau 1 complétées comme suit pour les pierres naturelles :

- seules les pierres naturelles « polies finies » sont admises.

Le ponçage des pierres après pose pour rattrapage des désaffleurs au moyen d'une machine lourde est exclu.

Un ponçage à sec localisé avec un appareil portatif reste admis.

<sup>2</sup> Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux *e-cahier du CSTB* n° 3782\_V2 juin 2018.

Tableau 1 – Locaux visés et carreaux associés

Types de supports	Locaux visés	Indice P du classement UPEC des carreaux	Epaisseur (mm)	Surface unitaire S (cm <sup>2</sup> )
Support maçonné y compris chape à base de sulfate de calcium (1)	P2 E2 et les cuisines privatives	P3	≥ 8 mm dans le cas de carreaux céramiques ≥ 10 dans le cas de pierres naturelles	200 ≤ S ≤ 2200
	P3 E2	P4		200 ≤ S ≤ 2200
Support bois	P2 E2 et les cuisines privatives	P3		200 ≤ S ≤ 1200
				1200 ≤ S ≤ 2200 avec un élargement de 1
Dalles vinyles semi-flexibles et anciens carrelages	P2 E2 et les cuisines privatives	P3		200 ≤ S ≤ 2200

(1) en association avec le Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT en local humide.

## 2. Caractéristiques des composants du procédé

### 2.1 Produits

#### 2.1.1 Plaques acoustiques 586 LANKOPHONIC PLAK+

##### Nature

Complexe composé d'un aiguilleté thermo fixé contrecollé sur molleton

##### Caractéristiques

- Epaisseur totale (mm) : 8 (± 0,4) sous une charge de 10 kPa
- Masse surfacique (g/m<sup>2</sup>) : 1550 (± 8 %)
- Dimensions des plaques: 1 m x 0,5 m (± 1 mm)

#### 2.1.2 Colle pour la pose des plaques : COLLE A PLAK

##### Nature

Copolymère acrylique en émulsion aqueuse.

##### Caractéristiques (à 20°C)

- Masse volumique (kg/m<sup>3</sup>) : 1,15 (± 0.1)
- Extrait sec (%) : 47.5 (± 2)
- Temps de gommage : 20 – 60 minutes
- pH : 8 (± 1)

#### 2.1.3 Bande périphérique de désolidarisation LANKOPHONIC

Bande préformée en mousse alvéolaire adhésive partiellement sur une face, sous forme de rouleau :

- Longueur du rouleau (m) : 20
- Largeur de la bande (mm) : 50
- Epaisseur de la bande (mm) : 3

#### 2.1.4 Colles à carrelage

Les colles à carrelage visées sont celles listées ci-dessous bénéficiant d'un certificat QB.

- 522 PROLIDAL SUPER, mortier colle C2
- 552 PROLIFLUIDE, mortier colle C2G
- 554 PROLIFLUIDE RAPIDE, mortier colle C2FG

#### 2.1.5 Produits de jointoiment

##### 2.1.5.1 5045 PROLIJOINT SOUPLE

##### Composition

Liants hydrauliques, Charges minérales et adjuvants.

##### Caractéristiques de la poudre

- Couleur : grise ou blanche
- Taux de cendres à 450°C (%) : 96,5 (± 1)

##### 2.1.5.2 PERFECT COLOR

Colle à base de résine réactive classé R2T selon la Norme NF EN 12004 et un mortier de jointoiment à base de résine réactive classé RG selon la Norme NF EN 13888.

##### Composition

Résine époxydique émulsionnable, charges siliceuses.

##### Caractéristiques

- Taux de cendres à 900°C (%) :
  - Composant A (résine) : 69,0 (± 3)
  - Composant B (durcisseur) 68,0 (± 1)
- Masse volumique (kg/l) : 1,63(± 0,1)

##### 2.1.5.3 5046 ELIT

##### Composition

Liants hydrauliques, Charges minérales et adjuvants.

##### Caractéristiques de la poudre

- Couleur : palette de couleur
- Taux de cendres à 450°C (%) : 96,5 (± 1)

#### 2.1.6 Système de Protection à l'Eau sous Carrelage

Le système visé est le 596 PROLICOAT dont les caractéristiques sont définies dans le certificat QB correspondant.

#### 2.1.7 Primaires

##### 2.1.7.1 Primaire pour support bois : 163 OMNISOL

##### Nature

Suspension aqueuse de résines synthétiques et spécifiques.

##### Caractéristiques

- Masse volumique (kg/m<sup>3</sup>) : 1400 (± 100)
- Extrait sec (%) : 79 (± 2)
- pH : 8,5 (± 1)

##### 2.1.7.2 Primaire pour chape fluide à base de sulfate de calcium : 124 PROLIPRIM

##### Nature

Dispersion aqueuse de copolymères acryliques de couleur verte.

##### Caractéristiques

- Extrait sec (%) : 16,5 (± 1)
- pH : 8 (± 1)

##### 2.1.7.3 Primaire pour supports maçonnés : 165 PROLIPRIM UNIVERSEL

##### Nature

Dispersion aqueuse de copolymères acryliques blanc laiteux.

##### Caractéristiques

- Extrait sec (%) : 16,5 (± 1)
- pH : 8 (± 1)

##### 2.1.7.4 Mastics

Les mastics utilisés pour le traitement des points singuliers sont les suivants :

- 626 SILICONE CARRELEUR, mastic silicone base aqueuse spécial carrelage
- 536 COL'EXTREME, mastic polymère mono composant haut module destiné au collage des profilés.

#### 2.1.8 Bandes d'étanchéité

##### 2.1.8.1 PROLIBAND

Bande de format 12 cm x 50 m, avec rainure centrale pour pliage, composé d'un non-tissé polyester avec enduction élastomère thermoplastique SEBS (largeur 7 cm)

Masse linéique (g/ml) : 28

##### 2.1.8.2 PROTECBAND

Bande de format 12 cm x 10 m, avec rainure centrale pour pliage, composé d'un non-tissé polyester avec enduction élastomère thermoplastique SEBS (largeur 7 cm)

Masse surfacique (g/m<sup>2</sup>) : 495

## 2.183 ARMATURE RM

Grille polyester fine, de maille 4 mm x 4 mm et de format 20 cm x 10 m, 20 cm x 50 m. Le format 100 cm x 50 m est destiné plus particulièrement au tramage complet des surfaces.

Masse surfacique (g/m<sup>2</sup>) : 60

## 2.19 Trame LANKOPHONIC

Treillis en fibres de verre traité pour résister aux alcalis.

- Dimensions de maille (mm) : 3.5 x 3.5
- Masse surfacique (g/m<sup>2</sup>) : 160 (± 20)
- Dimensions des rouleaux: 25 m x 0.7 m

## 2.110 Profilés pour le traitement des points singuliers

Pour les seuils de porte, profilés en aluminium ou laiton (hauteur : 20 mm) avec bande de mousse incorporée pour l'isolation phonique.

Pour le traitement des joints sous plinthes, profilés de type DILEX KS, BWB ou BWS de la Sté SCHLÜTER SYSTEMS ou équivalent.

## 2.111 Bande de pontage LANKOPHONIC

### Nature

Rouleau de bande en tissu adhésif sur une face.

### Caractéristiques

- Longueur (m) : 25
- Largeur (mm) : 25
- Épaisseur (mm) : 0,5

## 2.2 Conditionnement et stockage

Les plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ et les produits associés suivants : colle pour la fixation de la sous-couche sur le support, bandes périphériques de désolidarisation, trame de renfort, produits de jointoiment du carrelage sont commercialisés en kit en quantités nécessaires à la pose de 15 m<sup>2</sup> ou 60 m<sup>2</sup>.

Les quantités ainsi livrées sont indiquées dans le tableau 2 ci-après.

L'ensemble des constituants du kit a une durée de stockage de 12 mois. Les produits étant conservés dans leur emballage d'origine, non ouvert à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

### Les colles à carrelage

Elles peuvent être vendues séparément. Elles sont conditionnées en sacs de 25 kg et peuvent être stockées 1 an. Ces durées sont comptabilisées à partir de la date de fabrication, pour des produits dans leur emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

### Le système de protection à l'eau

La résine 596 PROLICOAT est conditionnée en seaux de 5 et 20 kg.

Ils peuvent être stockés 1 an à partir de la date de fabrication, dans leur emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

Tableau 2 – Kit 586 LANKOPHONIC PLAK+ de 15 m<sup>2</sup> et 60 m<sup>2</sup>

Composition des kits	KIT AVEC TRAME locaux P2 et P3		KIT SANS TRAME Locaux P2 uniquement avec 554 PROLIFLUIDE RAPIDE	
	15m <sup>2</sup>	60m <sup>2</sup>	15m <sup>2</sup>	60m <sup>2</sup>
COLLE A PLAK seau de 3Kg	1	3	1	3
Plaques acoustique carton de 15m <sup>2</sup>	1	4	1	4
Bande périphérique rouleau de 20m	1	4	1	4
TRAME LANKOPHONIC rouleau de 17,5m <sup>2</sup> (0,70 x 25m)	1	4	/	/
Mortier-colle sac de 25Kg	4	15	3	12
Mortier de jointoiment* 5045 sac de 25Kg	1	2	1	2

(\*) Possibilité de joindre avec 5046 ELIT ou PERFECT COLOR.

## 3. Fabrication et contrôle

La fabrication des plaques acoustiques 586 LANKOPHONIC PLAK+ est sous traitée à un fournisseur qui remplit les conditions de la norme ISO 9002. Les caractéristiques vérifiées à chaque fabrication sont les suivantes :

- coloris, aspect,
- masse surfacique,
- épaisseur en mm sous une charge de 10 kPa,
- Résistance mécanique en traction,

- Résistance au pelage,
- Raideur dynamique.

Ces caractéristiques sont assorties de fourchettes de spécifications. Les valeurs obtenues sont communiquées à chaque livraison à la Société PAREXLANKO pour acceptation.

La fabrication de la COLLE A PLAK est sous-traitée. Les contrôles sont assurés au laboratoire de l'usine et portent sur les matières premières, le produit fini et le process.

La résine 596 PROLICOAT et les primaires sont fabriqués par PAREXLANKO dans l'usine de Saint Amand (59). La Société procède sur ces produits à des contrôles internes : à chaque fabrication (sur l'aspect, la texture, la densité) et périodiquement (sur le pH, l'extrait sec, le taux de matière organique, l'application et l'adhérence).

Les produits de collage et de jointoiment du carrelage sont fabriqués par PAREXLANKO. Les contrôles sont assurés par les laboratoires des usines.

## 4. Mise en œuvre du procédé

### 4.1 Conditions préalables à la pose

#### 4.1.1 Montage des cloisons

Toutes les cloisons doivent être réalisées avant la mise en œuvre du procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+

#### 4.1.2 Traitement des joints de fractionnement du support

Le système étant désolidarisé, il est appliqué en continuité sur les joints de fractionnement du support.

#### 4.1.3 État du support

Il doit être propre et dépoussiéré.

Dans tous les cas, la planéité du support doit être inférieure à :

- 3 mm sous la règle de 2 m,
- 2 mm sous la règle de 20 cm.

Si un ragréage est nécessaire, la pose des plaques s'effectuera au plus tôt le lendemain.

Sur l'élément porteur, on réalisera un ragréage à l'aide d'un produit de ragréage autolissant P3 tels que 172 SOLCLASSIC (3 à 10 mm), 184 SOLFIBRE (3 à 20 mm) bénéficiant d'un certificat QB, appliqué sur le primaire adapté à la porosité du support, sauf dans le cas de chapes ou dalles dont l'état de surface est lisse, fin et régulier.

#### 4.1.3.1 Support en maçonnerie, plancher béton, chape fluide ciment

Le support en maçonnerie ou plancher béton doit présenter une teneur en humidité n'excédant pas 5 %.

#### 4.1.3.2 Chape fluide à base de sulfate de calcium

La préparation (élimination de la pellicule de surface, laitance, ...) de la chape doit avoir été effectuée par l'applicateur de la chape conformément à l'Avis Technique correspondant.

#### Vérification de l'humidité résiduelle

Le taux d'humidité résiduelle doit être contrôlé et être inférieur ou égal à 0,5 % (cf. CPT « chapes fluides à base de sulfate de calcium » - e cahier du CSTB – Cahier 3578\_V3).

L'humidité résiduelle doit être mesurée par la méthode de la bombe de carbure. Cette méthode est décrite en annexe du CPT Chape fluide à base de sulfate de calcium.

Prévoir au minimum 2 prélèvements par local de surface inférieure à 100 m<sup>2</sup> et un autre prélèvement par tranche de 100 m<sup>2</sup> supplémentaire.

#### Remarque importante :

Cette vérification s'effectue sous la responsabilité du carreleur.

Si le carreleur lui en fait la demande, l'applicateur de la chape doit réaliser l'essai. Ce dernier intervient alors au titre de prestataire de service pour le compte du Maître d'Ouvrage ou à défaut de son représentant. Le carreleur conserve la responsabilité de la réception du support.

Avant la mise en œuvre du système 586 LANKOPHONIC PLAK+, appliquer le primaire 124 PROLI PRIM en 2 couches espacées de 30 minutes à 1 heure à raison de 100 à 200 ml/m<sup>2</sup>.

La COLLE A PLAK pourra ensuite être appliquée dès que le primaire est sec au toucher, 1 heure minimum après la dernière couche et dans un délai de moins de 24 heures.

#### 4.1.3.3 Support bois

Il est exclu de poser sur un support flexible à la marche (cf. § 1.22).

La mise en œuvre d'un ragréage de type 184 SOLFIBRE associé au primaire adapté au support bois 163 OMNISOL est systématique si les écarts de planéité ne sont pas respectés (cf. § 4.13), en cas de désaffleurement entre panneaux de bois et dans le cas de parquet.

### CTBH, CTBX

En cas de désaffleurement entre panneaux, les raboter et les poncer pour respecter les tolérances de planéité. Appliquer le primaire, 163 OMNISOL à raison de 200 à 300 g/m<sup>2</sup>.

Laisser sécher 3 à 4 heures puis mettre en œuvre le ragréage 184 SOLFIBRE.

La pose des plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ peut avoir lieu dès séchage du ragréage 24 heures après.

### Parquet cloué

Visser toutes les planches, puis poncer. Ensuite, réaliser systématiquement un ragréage à l'aide du produit de ragréage autolissant 184 SOLFIBRE bénéficiant d'un certificat QB associé au primaire adapté au support bois.

La pose des plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ doit avoir lieu au plus tôt le lendemain.

S'assurer du maintien de l'aération de la structure bois par la sous face du plancher, une fois le carrelage posé.

#### 4.134 Ancien revêtement en dalles vinyles semi-flexibles sur support maçonné

Dans le cas de dalles semi-flexibles et produits associés contenant de l'amiante, la dépose devra se faire conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Pour les produits sans amiante, la reconnaissance du support et sa préparation sont effectuées conformément aux dispositions des § B1 et B2 du CPT Sols P3 – Rénovation.

Avant la mise en œuvre du système 586 LANKOPHONIC PLAK+, on réalise systématiquement un ragréage à l'aide d'un enduit de ragréage autolissant de la gamme PAREXLANKO bénéficiant d'un certificat QB visant l'emploi sur anciennes dalles vinyles semi-flexibles.

#### 4.135 Anciens carrelages sur support maçonné

La reconnaissance du carrelage existant et les travaux préparatoires sont effectués conformément aux dispositions du CPT « Revêtements en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles en rénovation de sols intérieurs dans les locaux P3 au plus » (§ A1 et A2 du CPT Sols P3 – Rénovation).

Avant la mise en œuvre du système 586 LANKOPHONIC PLAK+, on réalise systématiquement un ragréage à l'aide d'un enduit de ragréage autolissant de la gamme PAREXLANKO bénéficiant d'un certificat QB visant l'emploi sur ancien carrelage.

## 4.2 Mise en œuvre des plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+

Si un ragréage a été effectué, la pose de plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ aura lieu au plus tôt le lendemain.

### Matériel nécessaire

- Un cutter, une lame croche et des ciseaux pour la découpe.
- Une règle plate et une équerre pour assurer des découpes propres et droites.

### Collage et pose des plaques

Appliquer COLLE A PLAK sur le support avec un peigne TKB A1 ou avec un rouleau à poils courts (type laqueur) à raison de 80 à 150 g/m<sup>2</sup> sur toute la surface du sol en éliminant les surépaisseurs de colle.

Avant la pose des plaques, respecter un temps de gommage d'environ 20 à 60 minutes, variable en fonction de la température et de la porosité du support.

Quand le film passe de blanc à transparent, placer les plaques, côté marqué sur le support, bord à bord sur le support encollé en les disposant à pose droite par rapport aux carreaux, de telle sorte qu'en fonction du format du carreau il y ait un décalage de 10 cm entre les joints de plaques et les joints inter-carreaux.

Les plaques seront agencées à joints décalés de 30 cm minimum les unes par rapport aux autres (façon pierre). Les dimensions des découpes des panneaux de rives seront de 10 cm minimum. Les écarts entre coupes et les interstices résiduels ponctuels entre plaques supérieurs à 2 mm seront pontés avec la bande de pontage adhésive et au-delà de 4 mm seront comblés avec des bandes découpées dans la plaque. Maroufler les plaques sur toute leur surface avec une lisseuse pour chasser l'air et assurer le collage de toute la surface.

## 4.3 Pose du carrelage sur 586 LANKOPHONIC PLAK+

### 4.31 Cas général

Selon la classification du local et le mortier colle utilisé, il peut être nécessaire de réaliser une couche de raidissement préalablement à la pose du carrelage.

Les différentes configurations sont précisées dans le tableau 3 ci-après :

**Tableau 3 – Critères de réalisation de la couche de raidissement**

Mortier colle	Locaux visés	Couche de raidissement
522 PROLIDAL SUPER	P2	Oui
	P3	
552 PROLIFLUIDE	P2	Oui
	P3	
554 PROLIFLUIDE RAPIDE	P2	Non
	P3	Oui

Coller les bandes périphériques de désolidarisation des rives et des points singuliers (cf. § 4.5) sur les plaques soit avant la couche de raidissement, dans les cas listés ci-dessus, soit avant la pose du carrelage, dans le cas de collage avec 554 PROLIFLUIDE RAPIDE en locaux P2.

Pour la mise en œuvre du carrelage, on se réfère aux indications du NF DTU 52.2 P1-1-3 et son avenant A1 « Cahier des Clauses Techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs », précisées et modifiées comme suit :

### Gâchage du mortier colle

Se reporter au certificat correspondant au produit utilisé.

### Réalisation de la couche de raidissement

La couche de raidissement est réalisée selon la configuration définie au tableau 3.

Découper la trame LANKOPHONIC aux dimensions de la pièce et enrrouler les lés prêts à poser. Prévoir un recouvrement entre lés de 5 cm minimum.

Les lés seront disposés de préférence perpendiculairement à la grande longueur des plaques.

Etaler le mortier colle avec un peigne V6 et dérouler à l'avancement la trame LANKOPHONIC dans la colle en la marouflant légèrement avec un couteau à lisser ou une taloche. La trame sera enrobée très légèrement sur le haut des sillons, sans être écrasée sur la plaque.

La consommation de colle est de 2 à 2,5 kg/m<sup>2</sup> de poudre environ.

### Pose du carrelage (tableau 4)

La pose est réalisée à l'avancement de la couche de raidissement pour les petites surfaces (wc, salle de bain, etc.), sinon attendre son durcissement afin de pouvoir marcher dessus (6 à 12 h minimum en fonction des conditions ambiantes).

Le double encollage est systématique, sauf dans le cas d'utilisation de mortier colle à consistance fluide.

Avant réalisation des joints, le local doit être fermé pour éviter toute circulation piétonne.

### Jointolement des carreaux

Avec un mortier colle à prise normale, le jointolement est réalisé au plus tôt le lendemain de la pose des carreaux.

- Préparation des mortiers de joint :
  - 5045 PROLIJOINT SOUPLE : Gâcher avec 4,4 à 5,2 litres d'eau par sac de 20 kg,
  - 5046 ELIT : Gâcher avec 2,4 à 2,7 litres d'eau par sac de 10 kg,
  - PERFECT COLOR : Mélanger la totalité des deux composants avec un malaxeur électrique

Le mortier de joint est étalé avec une taloche à semelle caoutchouc ou une raclette en caoutchouc en prenant soin de le faire pénétrer dans la totalité de l'épaisseur du joint.

Le mortier est lissé en diagonale par rapport au joint, pour assurer un bon remplissage.

L'excédent de mortier est enlevé à l'éponge humide rincée fréquemment ou avec un abrasif blanc dans le cas du joint époxy PERFECT COLOR, en veillant à ne pas creuser les joints.

La largeur des joints est de :

- 3 mm au moins pour les formats < 1200 cm<sup>2</sup>
- 5 mm au moins pour les formats supérieurs.

Après réalisation des joints, le local doit être fermé jusqu'au lendemain pour éviter toute circulation piétonne.

**Tableau 4 – Consommation du mortier colle en fonction du local et de la dimension du carreau**

Mortier-Colle	Classement du local	Classement du carreau	TRAME LANKOPHONIC	Consommation maximale de mortier-colle en fonction du format du carreau		
				200<S<500	500<S<1200	1200<S<2200
554 PROLIFLUIDE RAPIDE	P2	P3	NON	4 kg/m <sup>2</sup> Peigne U9		5 kg/m <sup>2</sup> Demi-lune de 20
	P3	P4	OUI	5,2 kg/m <sup>2</sup> Peigne U9		6,2 kg/m <sup>2</sup> Demi-lune de 20
522 PROLIDAL SUPER	P2	P3	OUI	4,8 kg/m <sup>2</sup> Peigne U9	6,2 kg/m <sup>2</sup> Peigne U9 Double encollage	6,2 kg/m <sup>2</sup> Peigne U9 ou E10 ou DL 20 Double encollage
	P3	P4	OUI			
552 PROLIFLUIDE	P2	P3	OUI	5,2 kg/m <sup>2</sup> Peigne U9		6,2 kg/m <sup>2</sup> Demi-lune de 20
	P3	P4	OUI			

#### 4.32 Cas des locaux humides E2 sur support bois et chape à base de sulfate de calcium

La pose du carrelage s'effectuera après l'application du Système de Protection à l'Eau sous Carrelage 596 PROLICOAT, soit sur la couche de raidissement LANKOPHONIC, soit directement sur la plaque LANKOPHONIC dans le cas de collage avec 554 PROLIFLUIDE RAPIDE en locaux P2 (Cf. tableau 3).

Un délai supplémentaire d'un jour est à prévoir dans l'organisation des travaux.

Dans le cas d'un support bois, l'application de 596 PROLICOAT se fait sur la totalité de la surface au sol et sur 10 cm en remontée verticale.

Dans le cas d'une chape fluide à base de sulfate de calcium, 596 PROLICOAT n'est appliqué que sur une largeur de 20 cm en périphérie et sur 10 cm en remontée verticale.

#### Application de la résine 596 PROLICOAT

L'application sur la couche de raidissement ne nécessite pas de primaire.

1<sup>ère</sup> couche : le lendemain de l'application de la couche de raidissement, la 1<sup>ère</sup> couche de SPEC est appliquée à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse (consommation de 400 g/m<sup>2</sup>).

2<sup>ème</sup> couche : elle est réalisée après 3 à 4 h de séchage, perpendiculairement à la première, toujours à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse (consommation de 400 g/m<sup>2</sup>).

#### Raccordement sol - mur

La bande de renfort PROLIBAND ou PROTECTBAND ou ARMATURE RM est pliée à angle droit puis marouflée dans la 1<sup>ère</sup> couche de 596 PROLICOAT appliquée à la brosse plate. Le chevauchement entre bandes doit être d'au moins 5 cm. Le traitement des points singuliers est décrit § 4.5.

#### Pose du carrelage et jointoiment

Le lendemain de la réalisation de la seconde couche de SPEC, réaliser une désolidarisation des rives à l'aide de la bande de désolidarisation conformément au § 4.5 avant d'appliquer le mortier colle selon la description ci-dessus (cf. § 4.31).

Le jointoiment a lieu le lendemain de la pose des carreaux (cf. § 4.31).

#### 4.4 Pose d'appareils sanitaires

Sur support bois ou chape à base de sulfate de calcium, toute la surface doit être carrelée avant pose des appareils sanitaires qui seront placés sur plaques de répartition d'au moins 20 x 20 cm minimum.

Les siphons de sols sont exclus.

#### Baignoire

- Si la baignoire n'est pas déjà posée :

Sur support maçonné, et obligatoirement sur chape fluide sulfate de calcium et sur support bois, le procédé est mis en œuvre sur l'ensemble du sol du local, puis la baignoire est posée sur le carrelage fini sur plaques de répartition (carreaux céramiques, plots ...) de format 20 x 20 cm minimum.

- Si la baignoire est déjà posée (support maçonné uniquement, cf. figure 1):

- Cas d'une allège amovible :

Coller sur le sol un profilé en L perforé (de 30 mm de hauteur minimale) avec le MASTIC 536 COL' EXTREME le plus loin possible sous la baignoire. Coller 586 LANKOPHONIC PLAK+ jusqu'au profilé et procéder à la pose du carrelage comme décrit § 4.31. Après arasement de la bande de désolidarisation au droit du carrelage, un joint périphérique est réalisé entre le profilé et le carrelage fini avec le mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

- Cas d'une allège fixe :

Procéder comme dans le cas de la désolidarisation des rives périphériques.

#### Bac à douche

Sur support maçonné, le bac est fixé au mortier sur le support. Après arasement de la bande de désolidarisation au droit du carrelage, un joint périphérique est réalisé entre le bac et le carrelage fini avec le mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

Sur support bois et chape anhydrite en local E2, les bacs à douche sont obligatoirement posés au-dessus du carrelage fini sur plaques de répartition (carreaux céramiques, plots ...) de format 20 x 20cm minimum. La zone concernée aura été traitée au préalable avec 596 PROLICOAT. Un cordon de mastic élastomère silicone 626 SILICONE CARRELEUR est réalisé entre le bac et le carrelage fini.

#### Cuvette de WC, bidet, lavabo

Ils sont fixés sur le carrelage fini à l'aide de chevilles spéciales en nylon préalablement enrobées du mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR. Les goujons, tiges filetées et vis sont équipés d'un col d'étanchéité en nylon.

Réaliser un joint périphérique à l'aide du mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

#### 4.5 Traitement des rives et points singuliers

Après le collage des plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ et avant la réalisation de la couche de raidissement, coller les bandes périphériques de désolidarisation et traiter les points singuliers comme suit pour éviter tout risque de pont phonique.

#### Rives

La bande de désolidarisation est positionnée en équerre sur toute la périphérie de la pièce en relevé des parois verticales en appliquant la partie adhésive sur les plaques (sur 1 cm de largeur environ).

Elle sera ensuite arasée soit au droit du carrelage fini en ménageant un espace de 3 mm minimum qui sera comblé avec un mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR dans le cas de locaux E2 (cf. figure 3), soit la partie rabattue sous la plinthe sera arasée à son aplomb dans le cas de locaux E1 (cf. figure 4).

#### Angles rentrants et sortants - pieds d'huissierie

Désolidarisation avec la bande périphérique (cf. figure 5).

#### Canalisations traversantes

- Sur supports maçonnés en locaux E1 (sans SPEC, cf. figure 2 et 2A) : Les plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ sont découpées et collées au ras du tuyau. La bande de désolidarisation est collée sur la plaque à l'embase autour du tuyau.

Réaliser la couche de raidissement avec la trame LANKOPHONIC selon la configuration décrite au tableau 3, puis coller les carreaux.

Après séchage des joints de carrelage, couper la bande périphérique au droit du carrelage fini. Réaliser un joint autour du tuyau avec un mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

- Sur support bois ou chape sulfate de calcium en locaux E2 (avec SPEC, cf. figure 2B et 2C) :

Réaliser un socle maçonné ou en bois autour de l'évacuation et procéder ensuite comme suit :

- Les plaques 586 LANKOPHONIC PLAK+ sont découpées et collées au ras du socle.

- Dans le cas d'utilisation du 554 PROLIFLUIDE RAPIDE en locaux P2 :

Appliquer 596 PROLICOAT en 2 couches croisées en maroufflant à la jonction sol-socle l'ARMATURE RM ou la bande de renfort PROLIBAND ou PROTECTBAND dans la première couche.

- Dans tous les autres cas :

Réaliser la couche de raidissement avec la trame LANKOPHONIC.



24 heures après, appliquer 596 PROLICOAT en 2 couches croisées en marouflant à la jonction sol-socle l'ARMATURE RM ou la bande de renfort PROLIBAND ou PROTECTBAND dans la première couche.

Le lendemain, coller une bande de désolidarisation autour du socle avant la pose du carrelage, puis après séchage des joints de carrelage, réaliser la finition comme pour les rives avec le mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

## Seuils de porte

Le fractionnement est systématique.

Il est à adapter au revêtement prévu dans la pièce voisine et à réaliser, en général, à l'aide d'un profilé industriel collé avec les produits 532 UTAREP H 80C ou 536 COL' EXTREME.

S'il y a continuité du procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ dans le local adjacent :

Réaliser un fractionnement du carrelage en collant sur la couche de raidissement un profilé adapté à la hauteur du carrelage fini.

- s'il s'agit d'un revêtement de sol souple (plastique ou textile, cf. figure 6) :

Utiliser un profilé de seuil de type SCHLÜTER (référence RENO U ou RENO TK) en laiton ou aluminium sur lequel on rapporte une bande de caoutchouc cellulaire de largeur 10 ou 15 mm, autoadhésive sur une face et d'épaisseur 3 mm de la Sté PROJI (bande galette de 10 m linéaire) : le coller au support puis poser les plaques phoniques et l'ensemble du système.

- s'il s'agit d'un parquet (cf. figure 7) :

Utiliser un profilé de seuil en L à ailes ajourées de type SCHLÜTER collé sur l'ensemble « plaque + couche de raidissement ». La hauteur de la branche verticale du L doit être adaptée à la hauteur du sol carrelé fini. Coller un joint de caoutchouc cellulaire.

L'ensemble « plaque + couche de raidissement » dans le cas d'un parquet, ou la sous-couche seule dans le cas d'un carrelage, doivent présenter un débord de 20 cm dans la pièce adjacente. Ce débord est éliminé après collage à l'aide d'un scraper, au droit du seuil de porte.

## Joints de fractionnement du support et du carrelage (cf. figure 8)

Si l'ouvrage n'excède pas 40 m<sup>2</sup> ou 8m linéaire, il n'est pas nécessaire de reprendre les joints de fractionnement du support dans le système fini.

Sinon repérer la position des joints sur les plaques afin de réaliser un joint de fractionnement dans le carrelage à l'aide d'un profilé à ailes perforées (de type DILEX KS / BWB de SCHLÜTER) collé sur la plaque.

Par ailleurs, le fractionnement est systématique aux seuils de porte.

### 4.6 Finitions

Ces opérations s'effectuent au plus tôt le lendemain du jointoiement du carrelage en circulant sur des plaques de répartition (polystyrène ou similaire) pour protéger l'ouvrage, ou le surlendemain sans plaques de répartition.

## Poteaux, socles, canalisations, huisseries

La bande périphérique est arasée au droit du carrelage, puis réaliser un joint avec le mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

## Pose des plinthes

Laisser en place la bande périphérique sur 10 mm au-dessus du carrelage en découpant le surplus et replier la bande sous la plinthe. Coller la plinthe en ménageant un espace de 3mm au moins avec le carrelage au sol qui sera comblé par le mastic élastomère 626 SILICONE CARRELEUR.

## Seuils

Le cas échéant, utiliser des barres de seuil autocollantes (cf. figure 5a). Si celles-ci doivent être scellées, employer des chevilles plastiques (cf. figure 5b).

---

## 5. Mise en service

Les délais à respecter avant la mise en circulation sont les suivants :

- circulation piétonne sur plaques de répartition : 24 h après la réalisation des joints
- circulation normale : 48 h après la réalisation des joints

---

## 6. Assistance technique

La Société ParexGroup assure la formation du personnel et/ou l'assistance au démarrage sur chantier, auprès des utilisateurs qui en font la demande, afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit.

*Nota : cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.*

Les points clés de mise en œuvre, paragraphe 2.32 de l'Avis, doivent impérativement être connus de l'équipe applicatrice. Pour ce faire, le titulaire de l'Avis Technique doit :

- soit prévenir systématiquement les négoce de leur obligation de communiquer ces informations aux entreprises applicatrices,
- soit faire figurer ces informations dans les fiches techniques et dans les kits livrés.

## B. Résultats expérimentaux

Le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ a fait l'objet d'essais de laboratoire au CSTB en ce qui concerne les performances acoustiques et mécaniques.

## C. Références

### C1. Données Environnementales<sup>3</sup>

Le procédé 586 LANKOPHONIC PLAK+ ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

### C2. Autres références

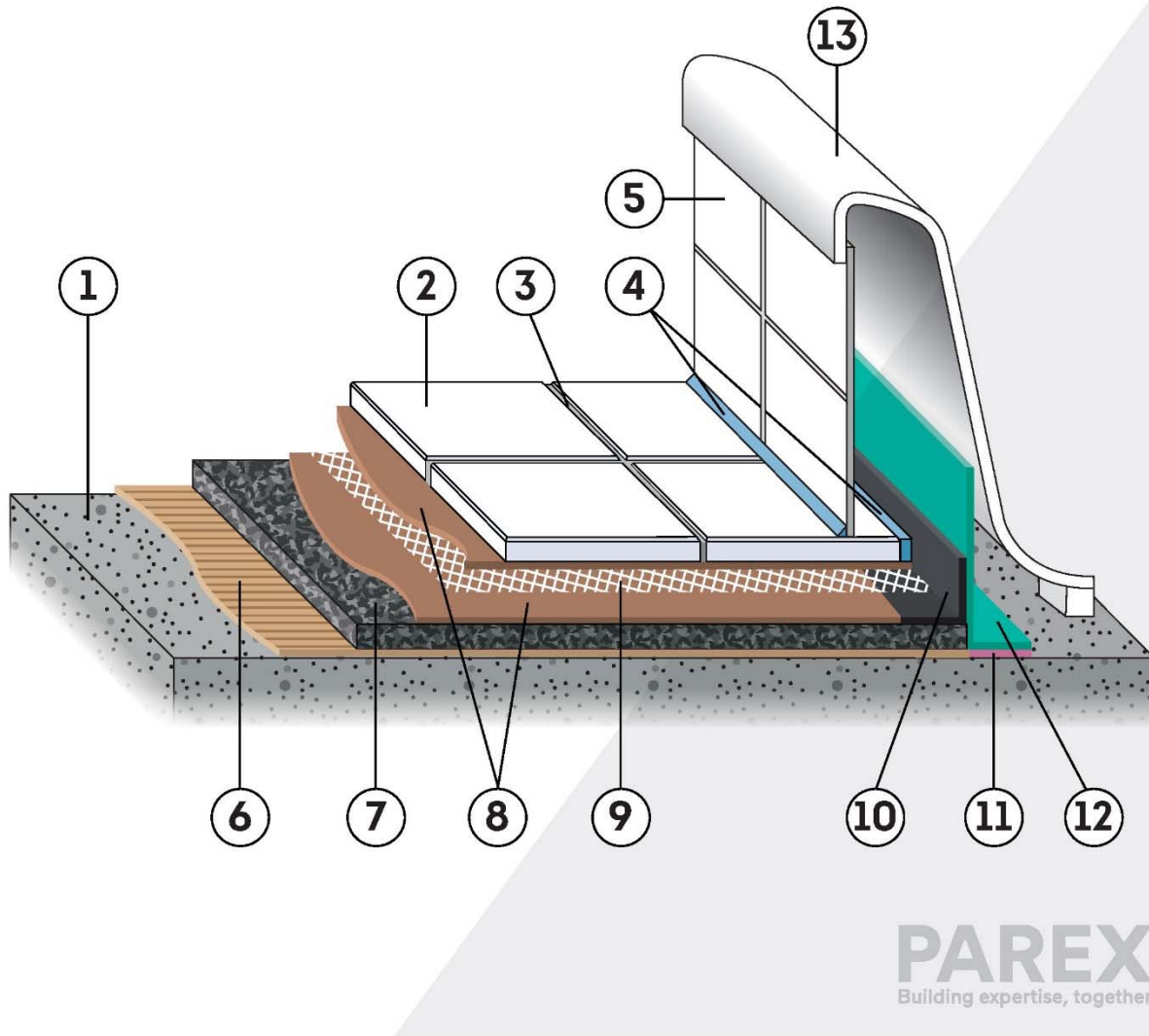
Lancement du produit : 2017

Importance des chantiers : 1000 m<sup>2</sup>

---

<sup>3</sup> Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

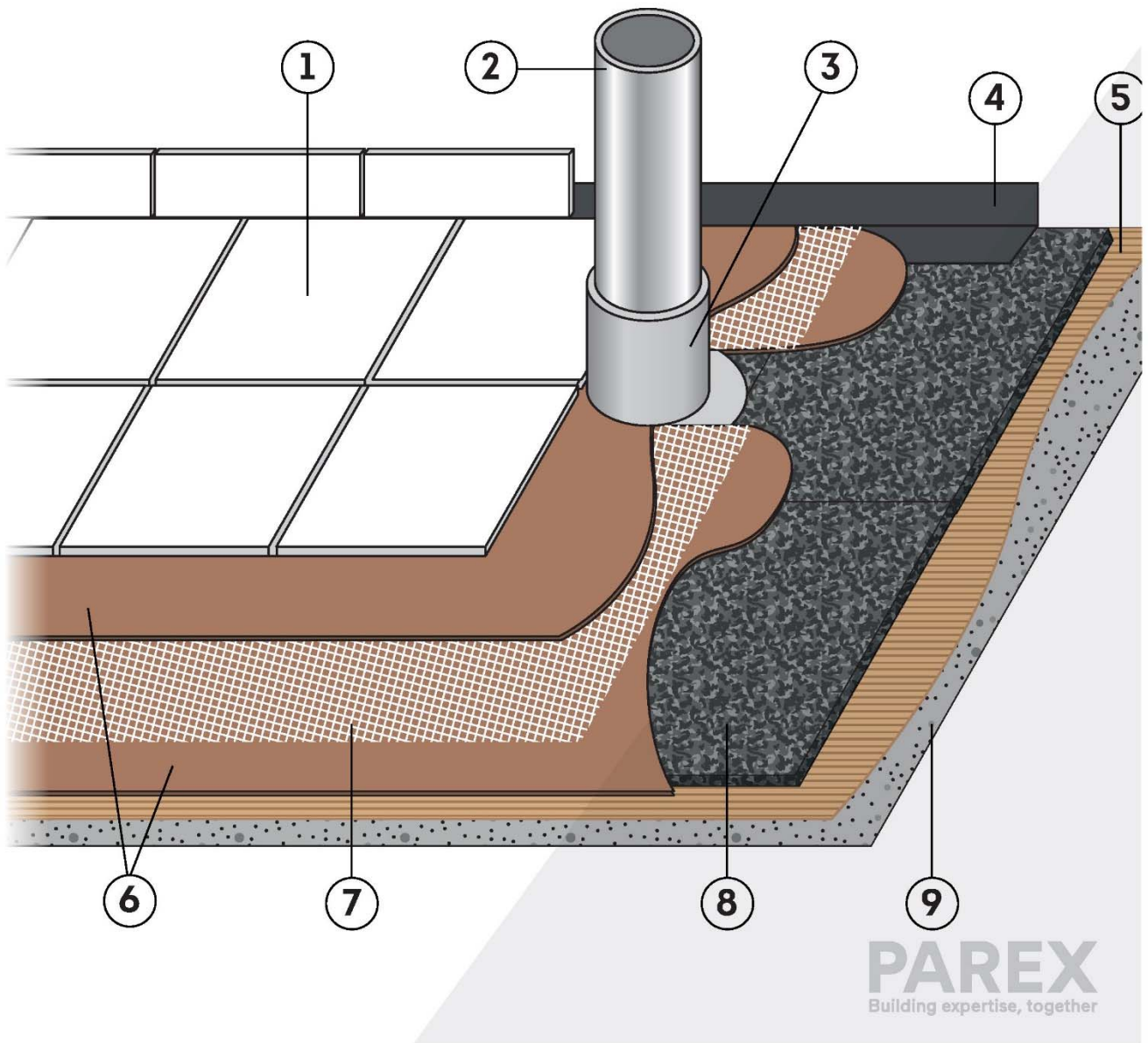
## Figures du Dossier Technique



- |   |                                |   |
|---|--------------------------------|---|
| ① Support Béton   | ⑤ Allège à carreler            | ⑨ Trame <b>LANKOPHONIC*</b> marouflée dans le mortier-colle |
| ② Carrelage   | ⑥ Colle à Plak                 | ⑩ Bande périphérique de désolidarisation                    |
| ③ <b>5045 PROLIJOINT SOUPLE</b> ou <b>PERFECT COLOR</b> ou <b>5046 ELIT</b> | ⑦ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b> | ⑪ <b>536 COL'EXTREME</b>                                    |
| ④ <b>626 SILICONE CARRELEUR</b>   | ⑧ Mortier-colle                | ⑫ Profilé en L (avec embase perforée)                       |
|   |                                | ⑬ Baignoire   |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

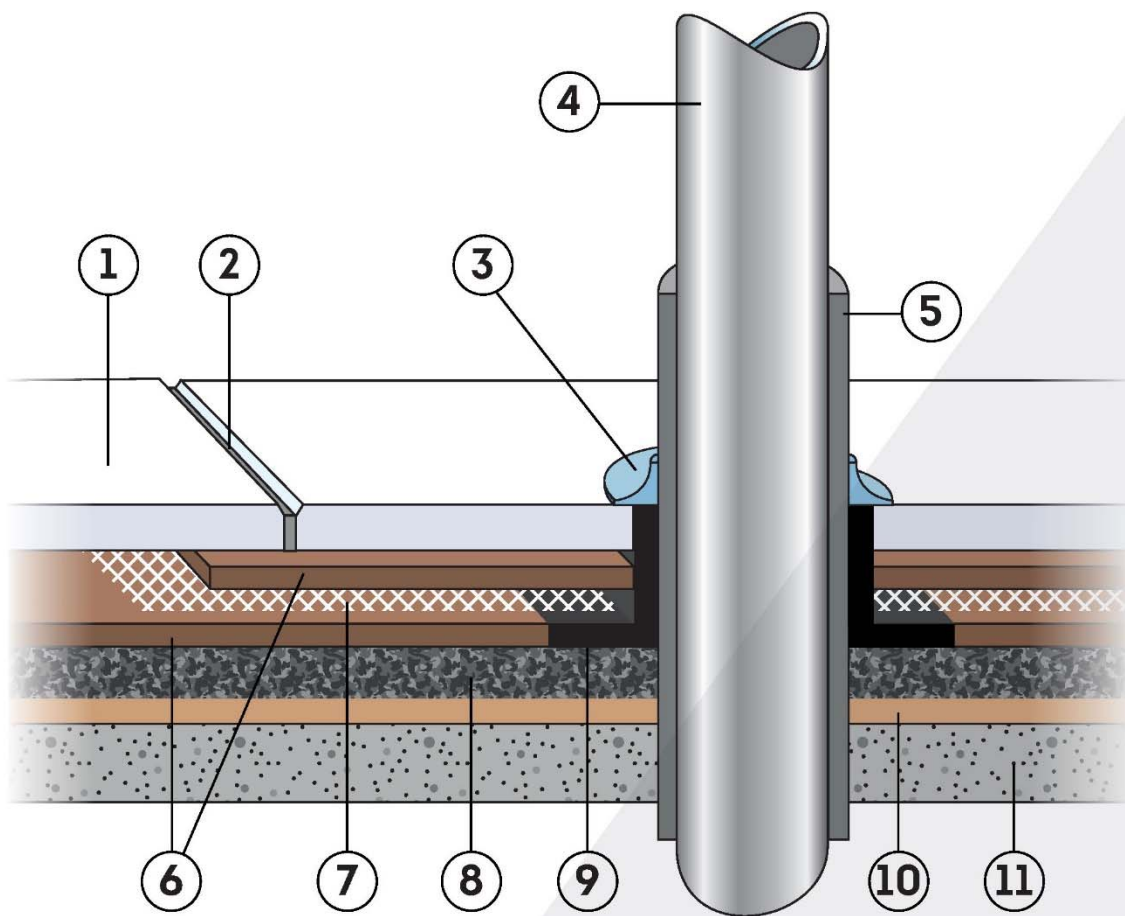
Figure 1 – Pose de baignoire sur un support maçonné avec allège amovible



- |   |  |                 |
|---|--|-----------------|
| ① Carrelage                                 | ⑤ Colle à Plak   | ⑨ Support Béton |
| ② Évacuation                                | ⑥ Mortier-colle  |                 |
| ③ Fourreau                                  | ⑦ Trame <b>LANKOPHONIC*</b><br>marouflée dans le mortier-colle |                 |
| ④ Bande périphérique<br>de désolidarisation | ⑧ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b>                                 |                 |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

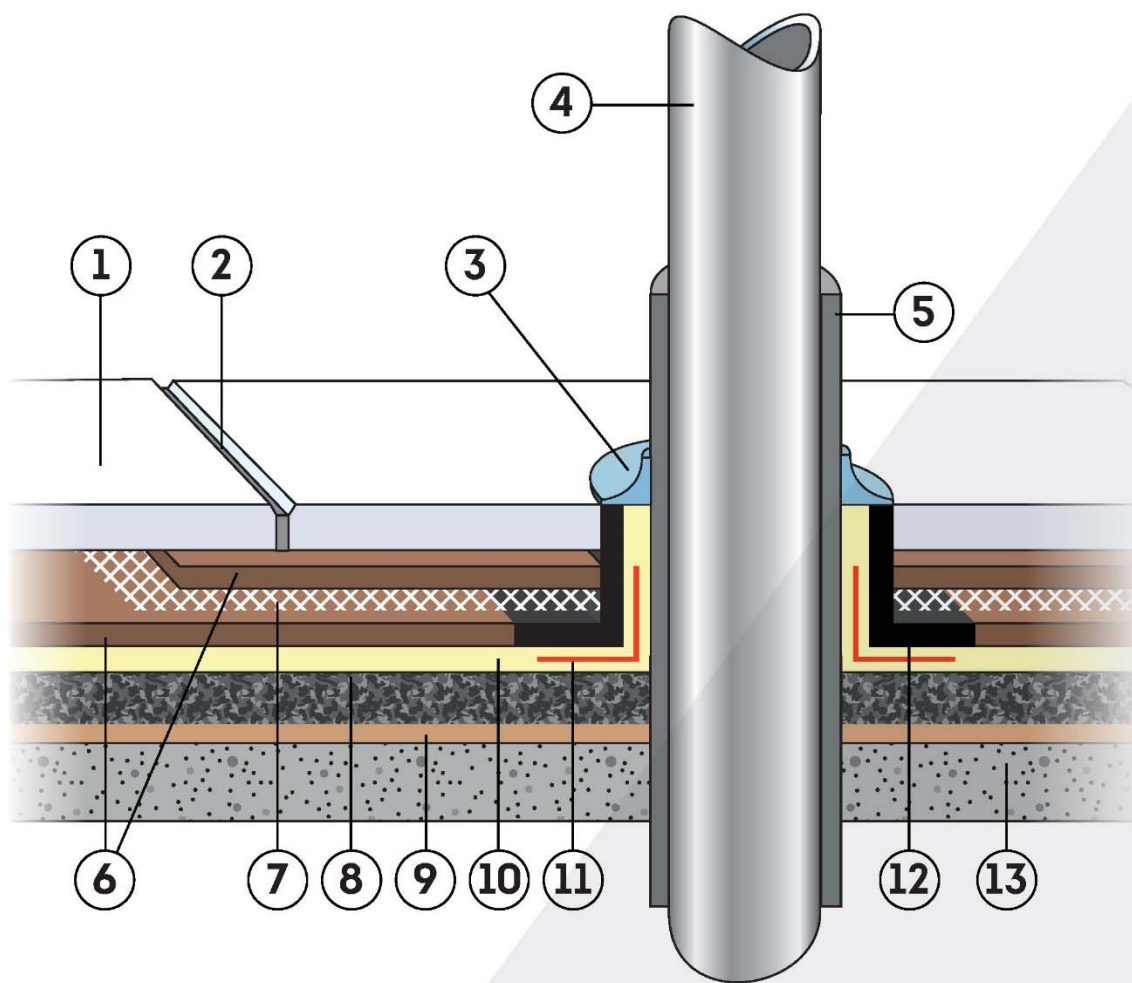
Figure 2 – Traitement des évacuations verticales – locaux E1



- |   |  |  |
|---|--|--|
| ① Carrelage   | ⑤ Fourreau   | ⑨ Bande périphérique de désolidarisation |
| ② <b>5045 PROLIJOINT SOUPLE</b><br>ou <b>PERFECT COLOR</b><br>ou <b>5046 ELIT</b> | ⑥ Mortier-colle  | ⑩ <b>COLLE À PLAK</b>                    |
| ③ Mastic élastique  | ⑦ Trame <b>LANKOPHONIC*</b><br>marouflée dans le mortier-colle | ⑪ Support Béton                          |
| ④ Évacuation  | ⑧ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b>                                 |  |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

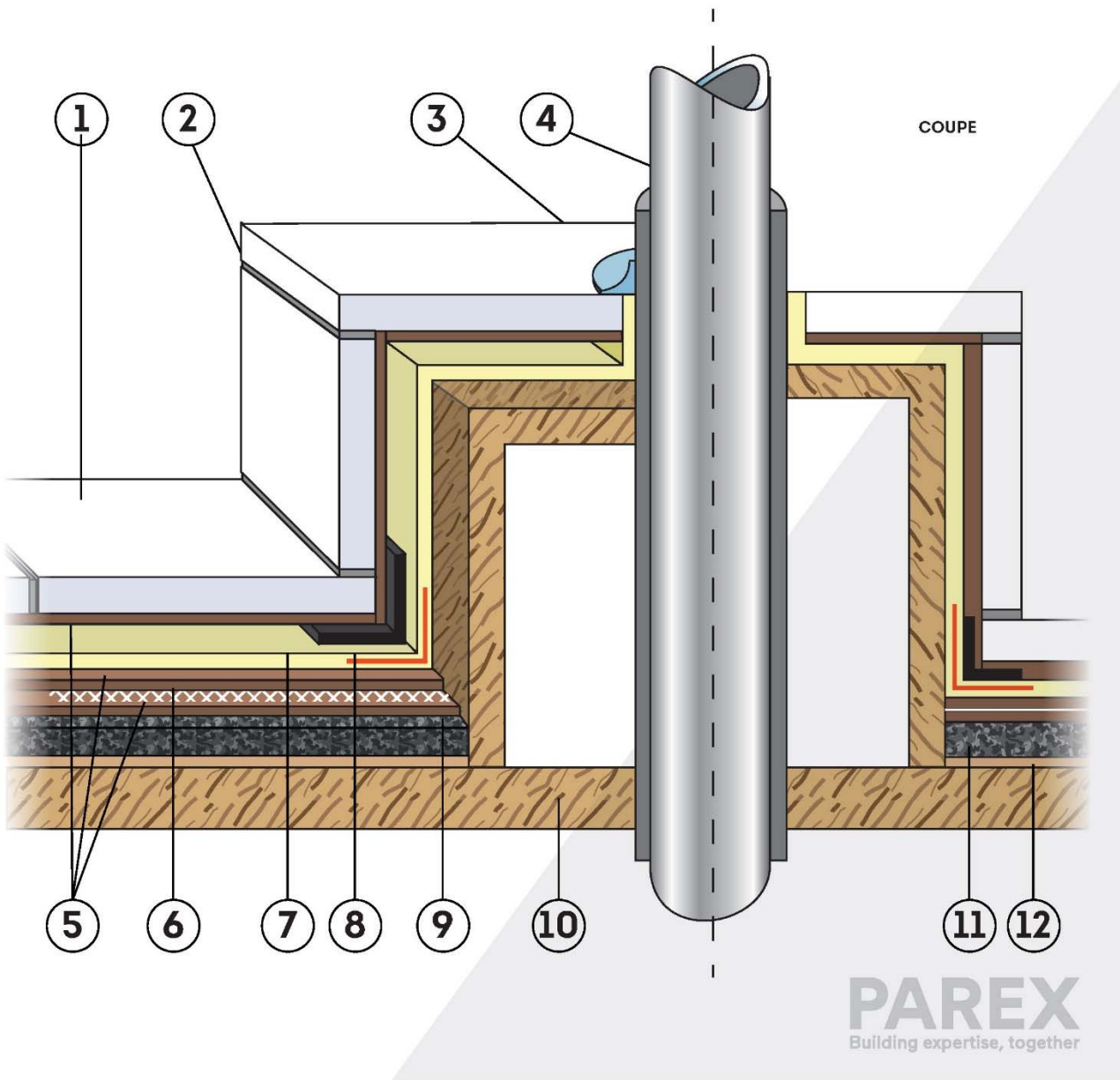
Figure 2a - Traitement des évacuations verticales – locaux E1



- |  |   |  |
|--|---|--|
| ① Carrelage  | ⑤ Fourreau  | ⑩ 596 PROLICOAT                              |
| ② 5045 PROLIJOINT SOUPLE<br>ou PERFECT COLOR<br>ou 5046 ELIT | ⑥ Mortier-colle   | ⑪ ARMATURE RM ou PROLIBAND<br>ou PROTECTBAND |
| ③ Mastic élastique   | ⑦ Trame LANKOPHONIC*<br>marouflée dans le mortier-colle | ⑫ Bande périphérique<br>de désolidarisation  |
| ④ Évacuation   | ⑧ 586 LANKOPHONIC PLAK+                                 | ⑬ Support Béton                              |
|  | ⑨ Colle à Plak  |  |

\*optionnel avec 554 PROFLUIDE RAPIDE en locaux P2 uniquement

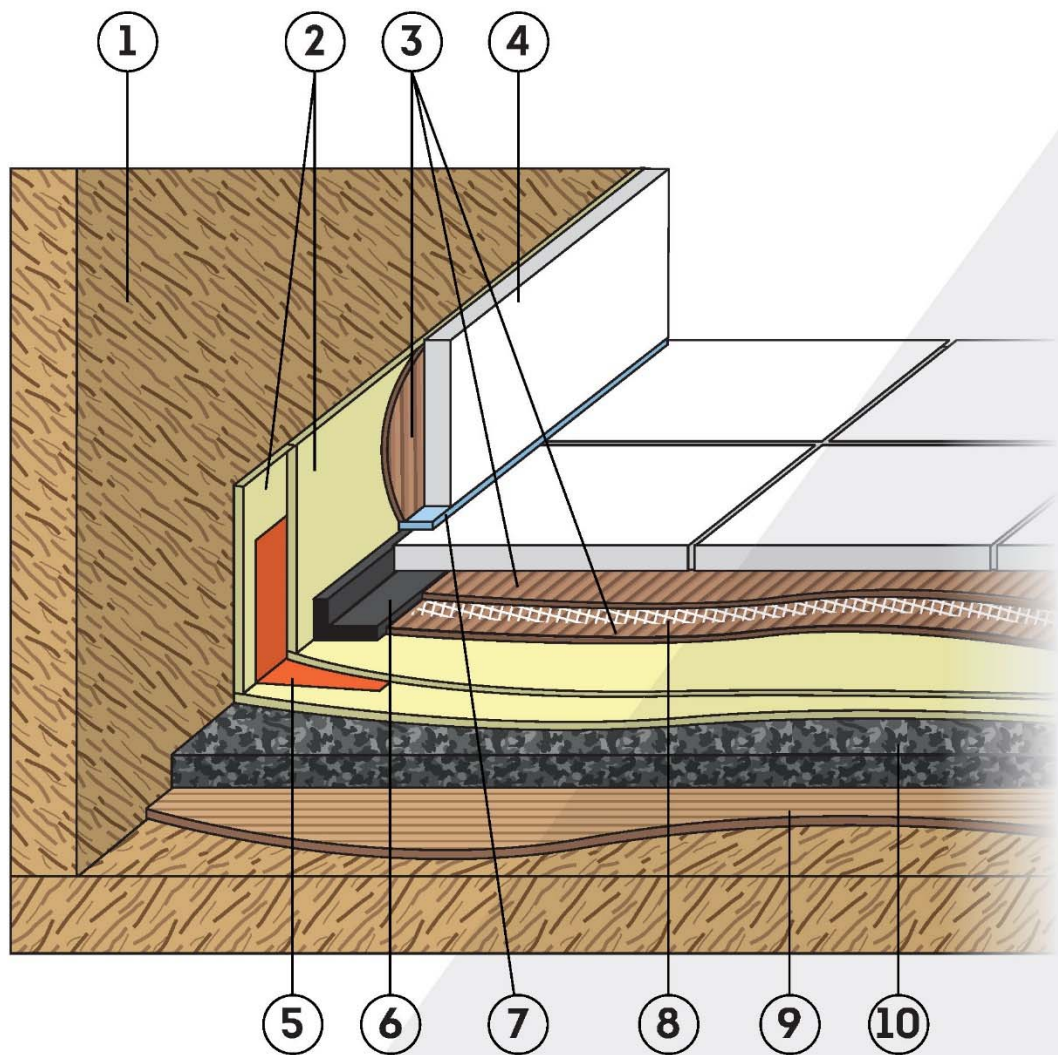
Figure 2b - Traitement des traversées verticales – locaux E2



- |  |   |  |
|--|---|--|
| ① Carrelage  | ⑤ Mortier-colle   | ⑨ Bande périphérique de désolidarisation |
| ② 5045 PROLIJOINT SOUPLE<br>ou PERFECT COLOR<br>ou 5046 ELIT | ⑥ Trame LANKOPHONIC*<br>marouflée dans le mortier-colle | ⑩ Support Bois                           |
| ③ 626 SILICONE CARRELEUR                                     | ⑦ 596 PROLICOAT   | ⑪ 586 LANKOPHONIC PLAK+                  |
| ④ Évacuation   | ⑧ ARMATURE RM ou PROLIBAND<br>ou PROTECTBAND            | ⑫ Colle à Plak                           |

\*optionnel avec 554 PROFLUIDE RAPIDE en locaux P2 uniquement

Figure 2c – Traitement d'une évacuation verticale sur supports sensibles (support bois ou sulfate de calcium)

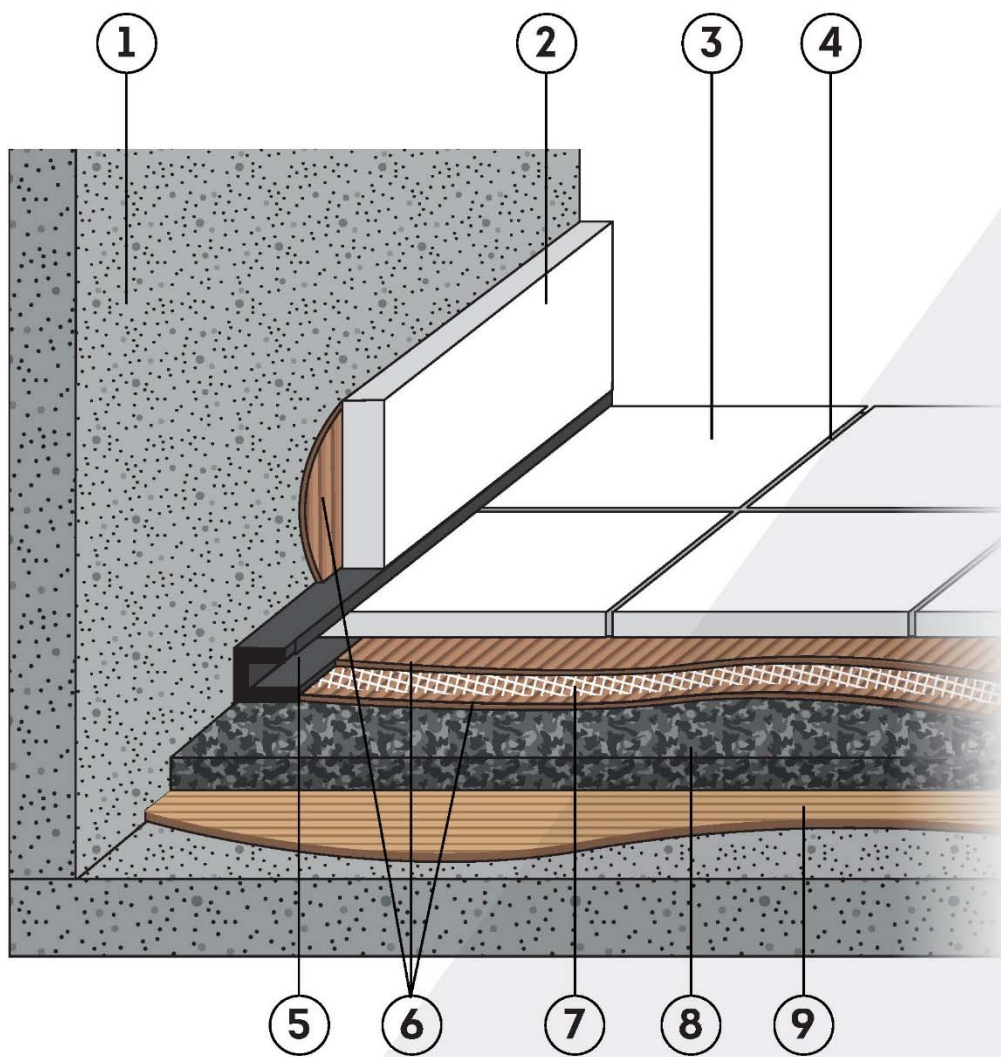


**PAREX**  
Building expertise, together

- |                        |   |                                |
|------------------------|---|--------------------------------|
| ① Support bois         | ⑤ <b>ARMATURE RM</b> ou <b>PROLIBAND</b><br>ou <b>PROTECTBAND</b> | ⑨ Colle à Plak                 |
| ② <b>596 PROLICOAT</b> | ⑥ Bande périphérique<br>de désolidarisation                       | ⑩ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b> |
| ③ Mortier-colle        | ⑦ <b>626 SILICONE CARRELEUR</b>                                   |                                |
| ④ Plinthe              | ⑧ Trame <b>LANKOPHONIC*</b><br>marouflée dans le mortier-colle    |                                |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

*Figure 3 – Traitement des rives en local E2 sur supports sensibles (support bois ou sulfate de calcium)*



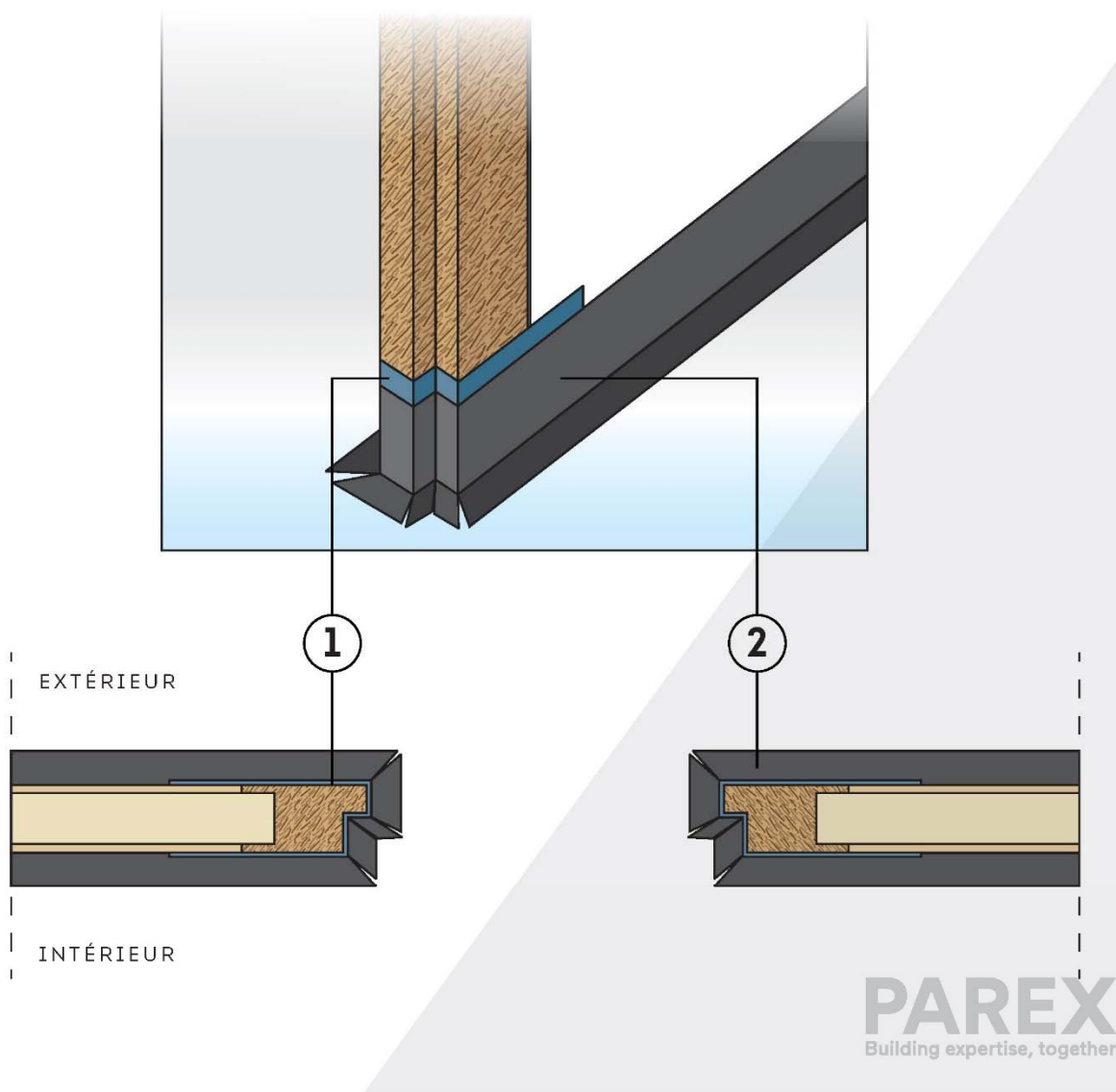
© ParexGroup S.A. - Septembre 2017 - Ressources graphiques : blend.fr

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <p>① Support Béton</p> <p>② Plinthe</p> <p>③ Carrelage</p> | <p>④ 5045 PROLIJOINT SOUPLE<br/>ou PERFECT COLOR<br/>ou 5046 ELIT</p> <p>⑤ Bande périphérique<br/>de désolidarisation</p> <p>⑥ Mortier-colle</p> | <p>⑦ Trame LANKOPHONIC*<br/>marouflée dans le mortier-colle</p> <p>⑧ 586 LANKOPHONIC PLAK+</p> <p>⑨ Colle à Plak</p> |
|--|--|--|

\*optionnel avec 554 PROFLUIDE RAPIDE en locaux P2 uniquement

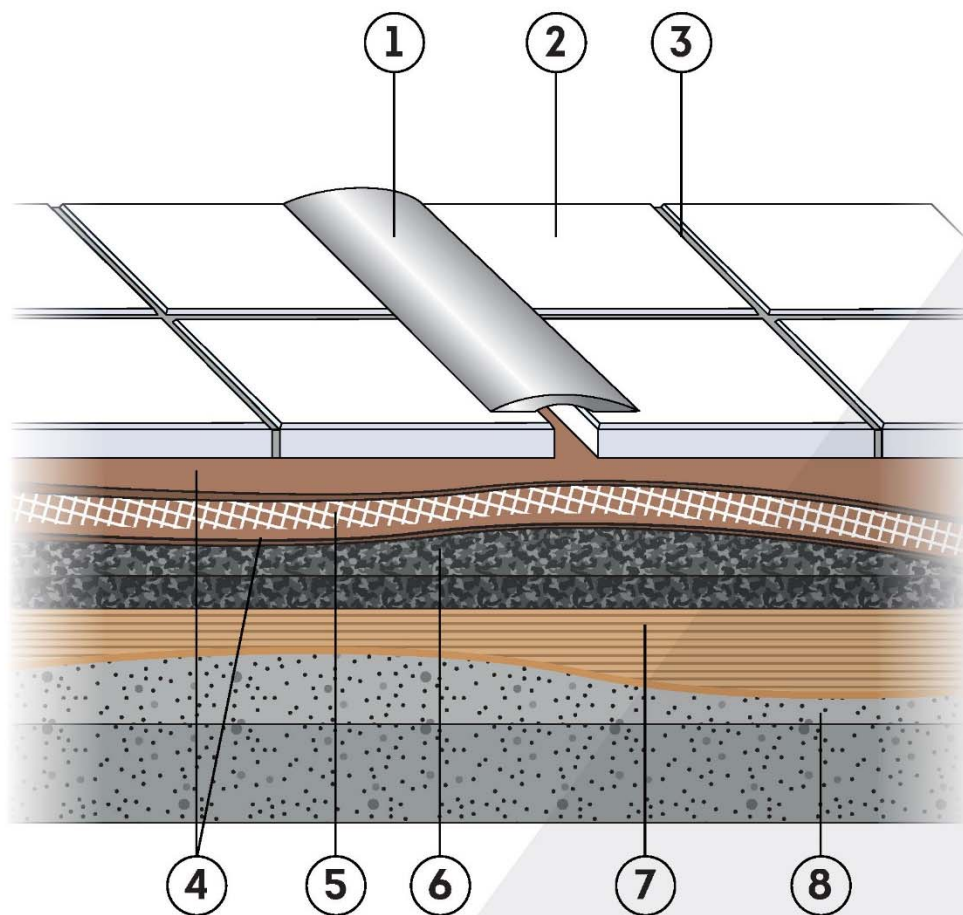
Figure 4 – Traitement en rives locaux E1





- ① Bande de pontage
- ② Bande périphérique de désolidarisation

**Figure 5 – Traitement des pieds d' huisserie et seuils de porte**



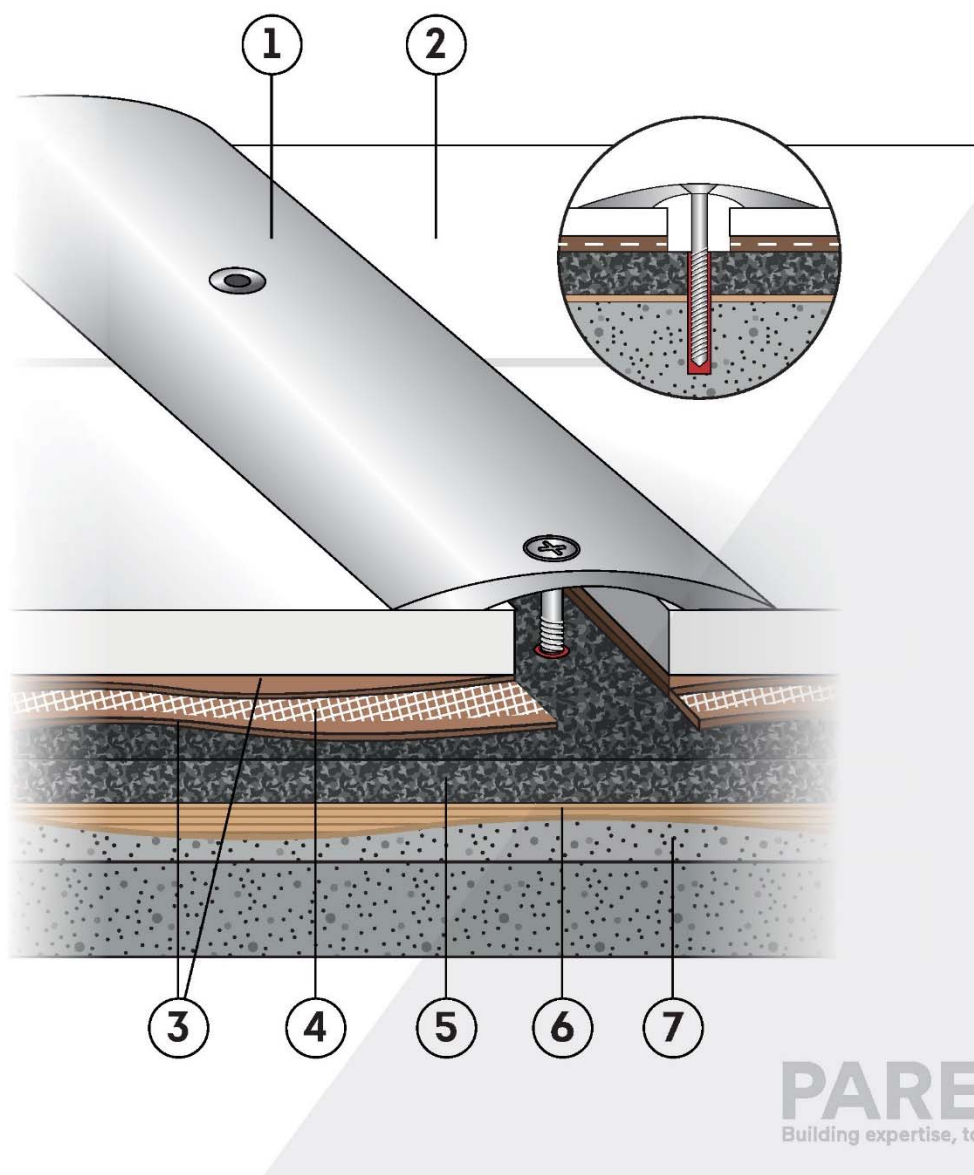
**PAREX**  
Building expertise, together

© ParexGroup S.A. - Septembre 2017 - Ressources graphiques : blend.fr

- |   |  |                |
|---|--|----------------|
| ① Barre de seuil autocollante   | ④ Mortier-colle  | ⑦ Colle à Plak |
| ② Carrelage   | ⑤ Trame <b>LANKOPHONIC*</b><br>marouflée dans le mortier-colle | ⑧ Support      |
| ③ <b>5045 PROLIJOINT SOUPLE</b><br>ou <b>PERFECT COLOR</b><br>ou <b>5046 ELIT</b> | ⑥ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b>                                 |                |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

*Figure 5a – Traitement des pieds d'hubriserie des seuils de porte avec barre de seuil autocollante*

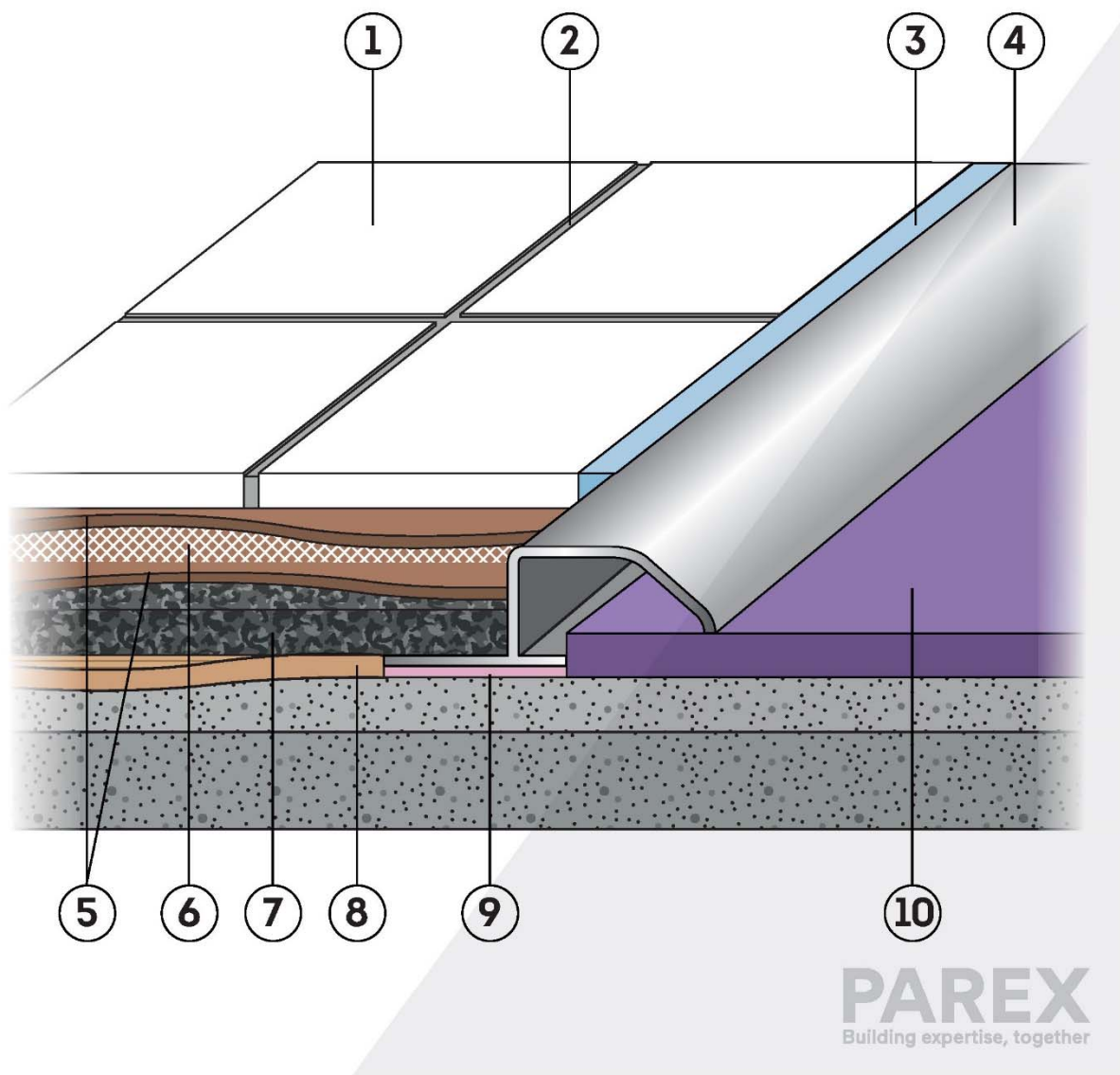


**PAREX**  
Building expertise, together

- |                          |   |           |
|--------------------------|---|-----------|
| ① Barre de seuil à fixer | ④ Trame <b>LANKOPHONIC*</b> marouflée dans le mortier-colle | ⑦ Support |
| ② Carrelage              | ⑤ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b>                              |           |
| ③ Mortier-colle          | ⑥ Colle à Plak  |           |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

*Figure 5b – Traitement des pieds d’hubriserie des seuils de porte avec barre de seuil fixée*

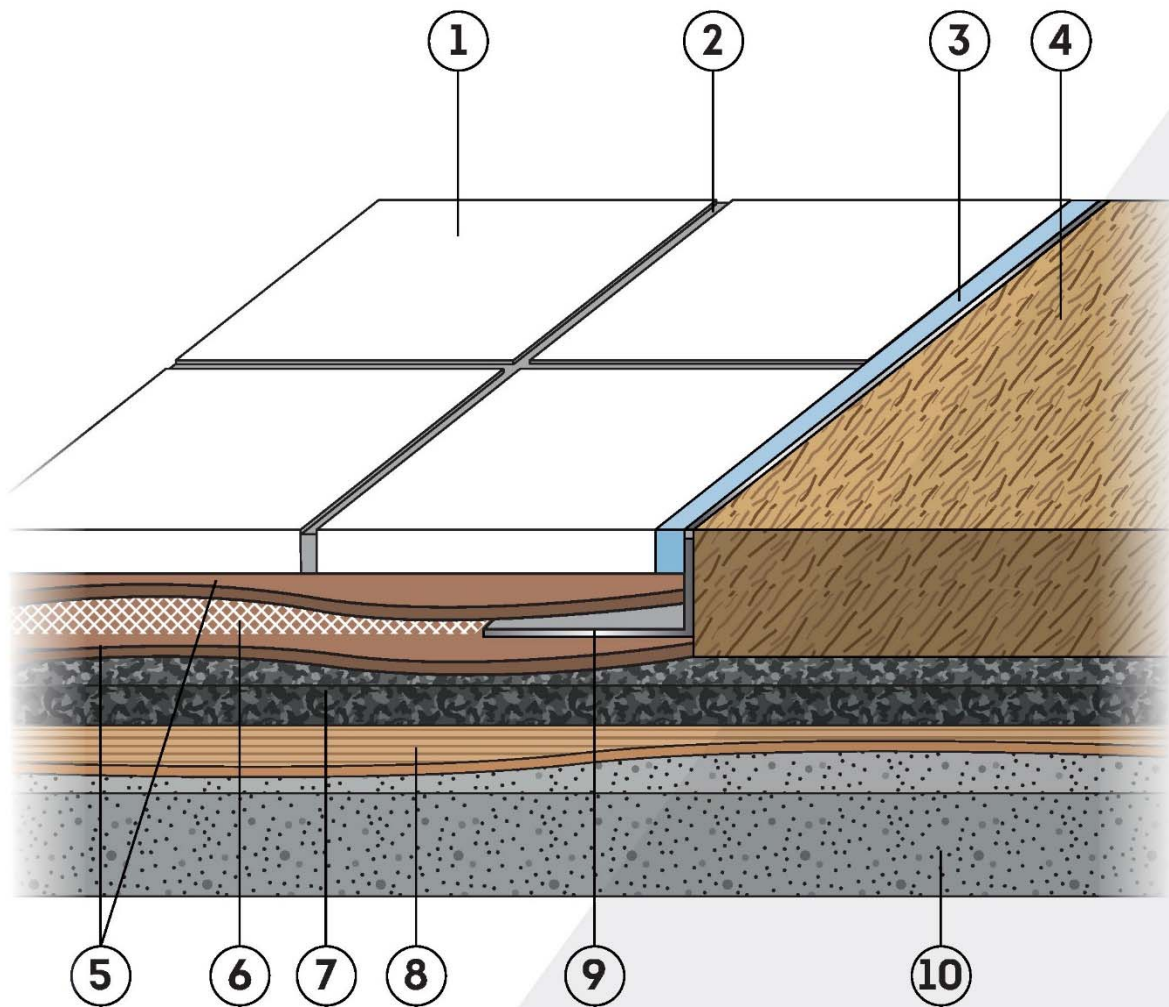


© ParexGroup S.A. - Septembre 2017 - Ressources graphiques : blend.fr

- |   |  |                                |
|---|--|--------------------------------|
| ① Carrelage   | ④ Profilé de seuil progressif                                  | ⑦ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b> |
| ② <b>5045 PROLIJOINT SOUPLE</b><br>ou <b>PERFECT COLOR</b><br>ou <b>5046 ELIT</b> | ⑤ Mortier-colle  | ⑧ Colle à Plak                 |
| ③ Bande caoutchouc cellulaire   | ⑥ Trame <b>LANKOPHONIC*</b><br>marouflée dans le mortier-colle | ⑨ <b>536 COL'EXTREME</b>       |
|   |  | ⑩ Revêtement en PVC ou textile |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

**Figure 6 – Traitement des seuils de portes avec profilés de revêtements de sol souple dans la pièce adjacente**

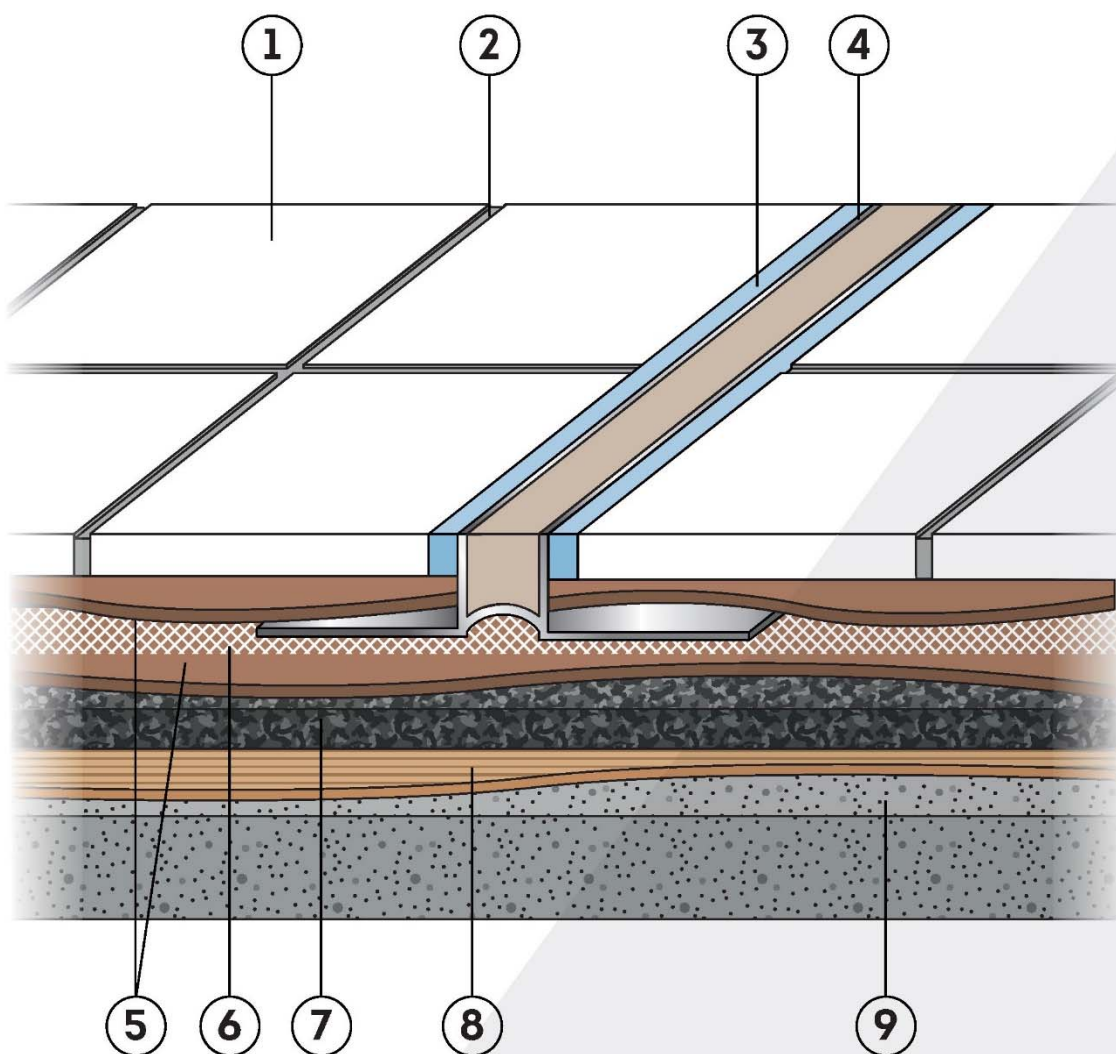


**PAREX**  
Building expertise, together

- |  |   |                         |
|--|---|-------------------------|
| ① Carrelage  | ⑤ Mortier-colle   | ⑨ Profilé de seuil en L |
| ② 5045 PROLIJOINT SOUPLE<br>ou PERFECT COLOR<br>ou 5046 ELIT | ⑥ Trame LANKOPHONIC*<br>marouflée dans le mortier-colle | ⑩ Support               |
| ③ Bande caoutchouc cellulaire                                | ⑦ 586 LANKOPHONIC PLAK+                                 |                         |
| ④ Parquet  | ⑧ Colle à Plak  |                         |

\*optionnel avec 554 PROFLUIDE RAPIDE en locaux P2 uniquement

Figure 7 – Traitement des seuils de portes avec profilés pour parquets



**PAREX**  
Building expertise, together

- |   |  |                                |
|---|--|--------------------------------|
| ① Carrelage   | ④ Profilé de type Dilex ks/ Bwb (Schlüter)                     | ⑦ <b>586 LANKOPHONIC PLAK+</b> |
| ② <b>5045 PROLIJOINT SOUPLE</b><br>ou <b>PERFECT COLOR</b><br>ou <b>5046 ELIT</b> | ⑤ Mortier-colle  | ⑧ Colle à Plak                 |
| ③ <b>626 SILICONE CARRELEUR</b>   | ⑥ Trame <b>LANKOPHONIC*</b><br>marouflée dans le mortier-colle | ⑨ Support                      |

\*optionnel avec **554 PROFLUIDE RAPIDE** en locaux P2 uniquement

**Figure 8 – Traitement d'un joint de fractionnement**



*Figure 9 – Marquage de la plaque*